



2018
Entreprises
libérales



Baromètre Emploi-Formation
SECTEUR CADRE DE VIE
TECHNIQUE



Ompl
Observatoire des métiers
dans les professions libérales



ÉDITO



Affiner la connaissance pour mieux anticiper l'avenir

L'environnement socio-économique est en pleine mutation et les entreprises libérales ne sont pas épargnées. Cette transformation impacte fortement l'emploi, la qualification et la formation professionnelle des salariés. Mieux anticiper cette révolution implique que tous les acteurs concernés appréhendent les changements en cours afin d'en anticiper les incidences tant au niveau national que régional. Il est fondamental que les branches professionnelles ainsi que tous les acteurs régionaux ou nationaux aient **accès à une information solide** pour **mieux devancer les mutations à venir**.

Les entreprises libérales représentent 28 % des entreprises françaises, **5 % des emplois** et **11 % de la valeur ajoutée**.

Leur secteur d'activité - cadre de vie-technique, juridique, santé -, leur taille - plus du tiers d'entre elles emploie moins de 10 salariés -, et leur implantation sur l'ensemble du territoire en font **un acteur de proximité essentiel** au développement local et au maintien du lien social.

Confrontées de plus en plus fréquemment à des évolutions scientifiques, technologiques et réglementaires qui transforment leur activité, les entreprises libérales sont dans l'obligation de faire **évoluer leur organisation et les compétences de leurs collaborateurs**. Les professionnels libéraux doivent intégrer ces mutations pour prévoir leurs répercussions, tout en préservant leur rôle socio-économique et leurs emplois.

L'OMPL (Observatoire des Métiers dans les Professions Libérales) est **un outil d'expertise** et de prospective en matière d'emploi, de compétences et de formation.

Ses travaux statistiques, centrés sur les questions emploi-formation, constituent des analyses fines et robustes des changements en cours. Ses études prospectives apportent des éléments de réflexion qui permettent aux partenaires sociaux de **mieux définir leur politique emploi-formation**.

Ses études thématiques abordent des questions spécifiques qui contribuent à mieux identifier les spécificités des entreprises libérales. Ses baromètres régionaux observent, au niveau de chaque territoire, la présence et la participation des entreprises libérales à l'économie locale.

Partenaire privilégié des CPNEFP (Commission Paritaire Nationale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle), **l'OMPL met au service de tous les acteurs emploi formation les résultats de son expertise**.

Bruno Pelletier
Président

Marie-France Guthey
Vice-présidente

L'OMPL, UN LEVIER D'ACTION PARITAIRE ET MULTI-BRANCHES

L'Observatoire prospectif des Métiers et des qualifications dans les Professions Libérales (OMPL) est un outil opérationnel créé en 2005 à l'initiative des partenaires sociaux pour identifier et analyser les problématiques communes aux 13 branches de l'OMPL.

 Secteur cadre de vie technique • Entreprises d'architecture • Entreprises d'économistes de la construction • Entreprises d'experts en automobile • Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers	 Secteur juridique • Études d'administrateurs et mandataires judiciaires • Cabinets d'avocats • Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques • Études d'huissiers de justice	 Secteur santé • Cabinets dentaires • Laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers • Cabinets médicaux • Pharmacie d'officine • Cliniques vétérinaires
---	--	---

Les études pilotées par l'OMPL reposent sur la capitalisation et l'analyse de données statistiques, des enquêtes et des entretiens auprès de personnes ressources, d'employeurs et de salariés.

Ces travaux constituent une source d'information majeure pour la mise en place de politiques compétences, emploi et formation nationales et régionales.

Depuis plus de 10 ans près de 100 études conduites :

- 47 portraits statistiques ;
- 20 études prospectives ;
- 10 études thématiques
 - « Expertise automobile en Europe », « Externalisation dans les cabinets d'avocats », « Insertion professionnelle des salariés en contrat de professionnalisation », « Turn-over des salariés dans les cabinets dentaires », « Égalité professionnelle » et « Emploi des seniors » dans les laboratoires de biologie médicale, « Application de la grille de classification professionnelle », « Chômage des pharmaciens adjoints », « Insertion des bénéficiaires d'un contrat pro ou de contrat d'apprentissage de professionnalisation », « Trajectoire professionnelle » et « Emploi à temps partiel » dans la pharmacie d'officine ;
- 9 études transverses
 - « Qualité de vie au travail », « Apprentissage informel », « Implication et bien-être au travail », « Climat social », « Entreprises libérales et territoires », « Emploi à temps partiel », « Chômage des salariés », « Qualité de l'emploi ».

Toutes les études de l'OMPL sont téléchargeables sur son site
www.observatoire-metiers-entreprises-liberales.fr

Baromètre Emploi-Formation

SECTEUR CADRE DE VIE
TECHNIQUE



Entreprises



Entreprises libérales
Entreprises en chiffres

Retrouver l'ensemble des baromètres sur :
www.observatoire-metiers-entreprises-liberales.fr



Le Baromètre Entreprises du secteur cadre de vie-technique présente les informations saillantes concernant le tissu entrepreneurial dans lequel évoluent les entreprises libérales du secteur. Ce baromètre offre une photographie instantanée, tout en intégrant les principales évolutions sur les dernières années.



PROGRESSION DU NOMBRE D'ENTREPRISES

Par rapport à 2016, le nombre d'entreprises du secteur tend à s'accroître.

La valeur relativement moyenne du taux de rotation laisse supposer un certain renouvellement du tissu entrepreneurial.

À partir de 2016, les données collectées par Actalians ne couvrent plus les DOM. Les volumes sont donc un peu moins importants que ceux figurant dans les éditions précédentes du baromètre.

Entreprises du champ de l'OMPL

Cotisants à Actalians ¹	7 347	719	502	1 209	9 777	107 569
Entreprises employeuses	7 312	718	501	1 189	9 720	107 157
Évolution 2016-2017 (%)	1,8	9,0	-1,4	0,1	1,9	-0,3
Taux d'entrée (%)	11,4	20,5	6,3	6,6	11,1	7,2
Taux de sortie (%)	9,6	11,7	7,7	6,6	9,2	7,5
Taux de rotation (%)	10,5	16,1	7,0	6,6	10,2	7,4

Données au 01/01. Sources : Actalians (Opca des Professions Libérales, des établissements de l'Hospitalisation privée et de l'Enseignement privé), bases adhérents, 2016-2017.



Entreprise : entité légale constituant une unité organisationnelle de production de biens et de services. Elle est composée d'un ou plusieurs établissements.

Entreprises employeuses : entreprises du champ de l'OMPL cotisantes à Actalians, exclusion faite des organismes de formation ou professionnels.

Taux d'entrée : nombre d'entreprises nouvellement cotisantes à Actalians rapporté au nombre total d'entreprises au 31/12 de l'année précédente.

Taux de sortie : nombre d'entreprises ne cotisant plus à Actalians rapporté au nombre total d'entreprises au 31/12 de l'année précédente.

Taux de rotation : moyenne des taux d'entrée et de sortie (turnover). Cet indicateur donne une évaluation du renouvellement annuel des entreprises employeuses.



Secteur cadre de vie-technique

Branches professionnelles



Entreprises d'architecture



Entreprises d'économistes de la construction



Entreprises d'experts en automobile



Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers

1. Ensemble des structures du champ de l'OMPL, y compris les organismes de représentation et de formation.



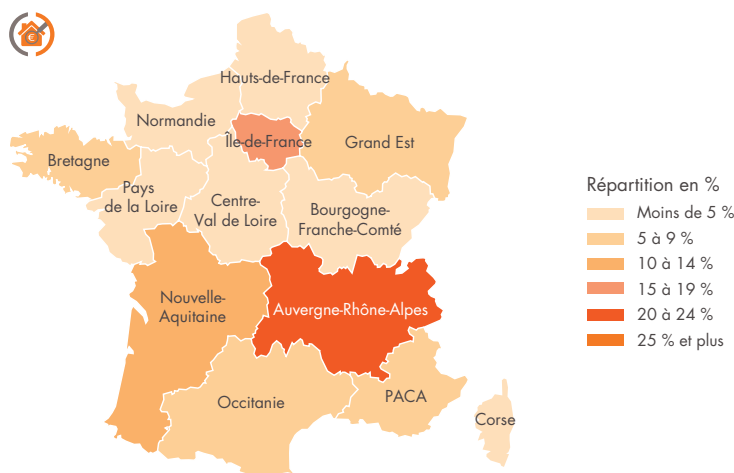
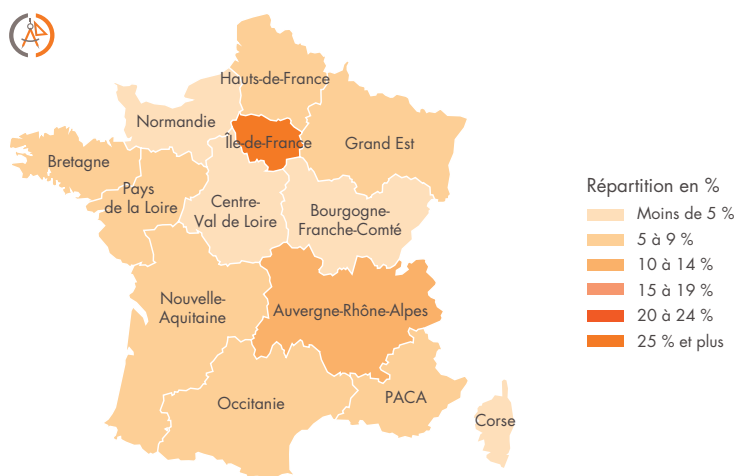
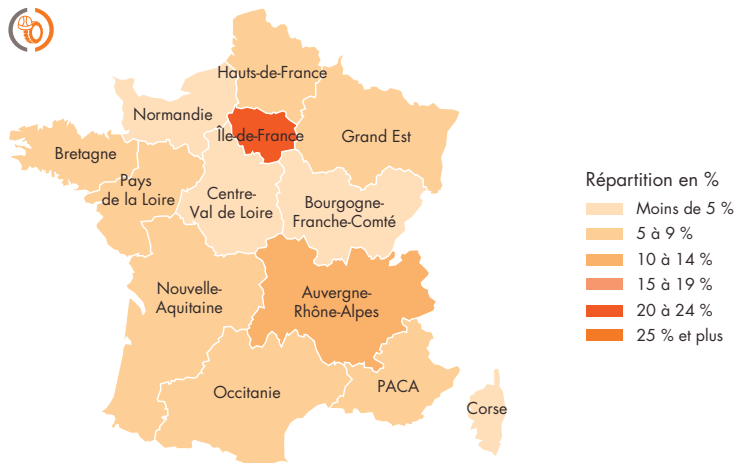
SPÉCIFICITÉS RÉGIONALES

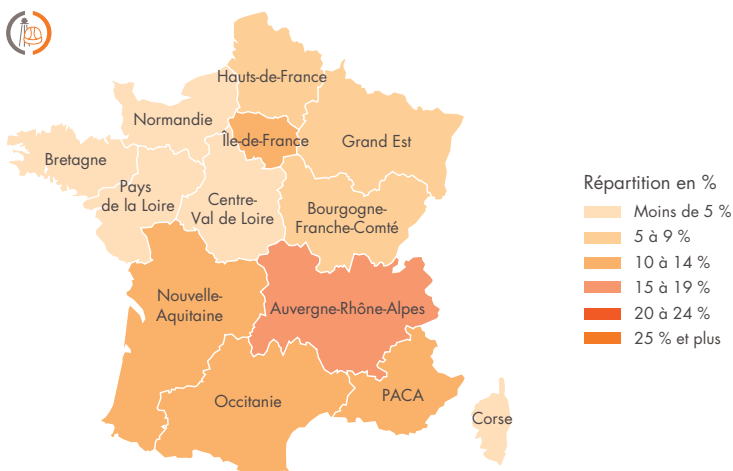
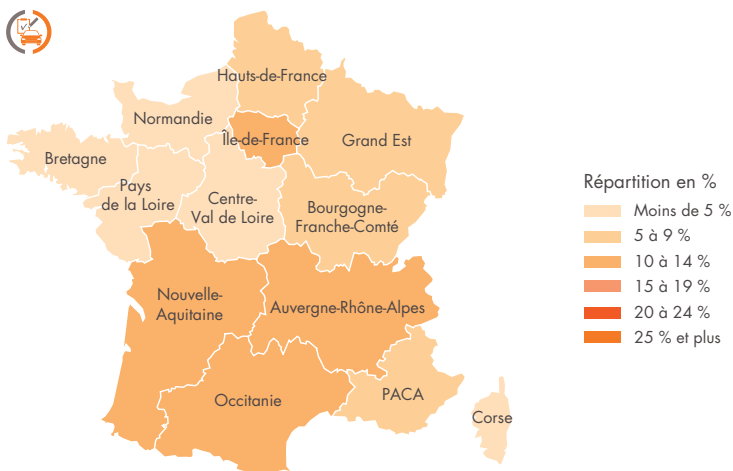
La concentration territoriale des entreprises du secteur varie fortement d'une région à l'autre.

Les trois régions accueillant le plus d'entreprises employeuses sont l'Île-de-France (24,5 %), l'Auvergne-Rhône-Alpes (14,7 %) et l'Occitanie (9,9 %).

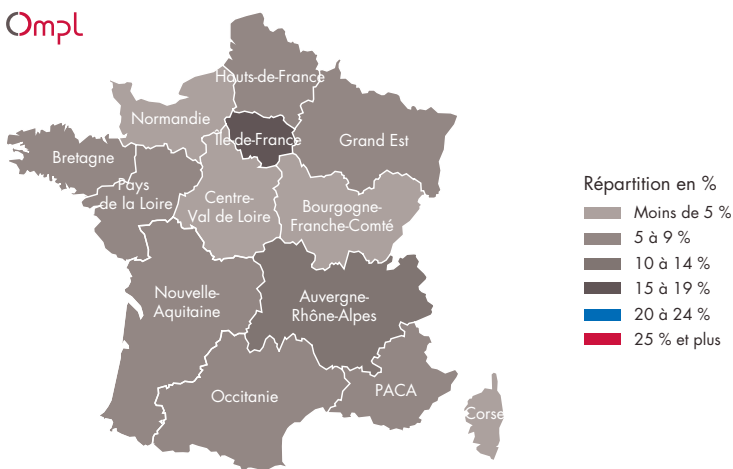
À l'opposé, la Corse en accueille une part très réduite (0,8 %).

Répartition régionale des entreprises employeuses par branche (%)





Ompl



Données au 01/01. Sources : Actalians, bases adhérents 2017.

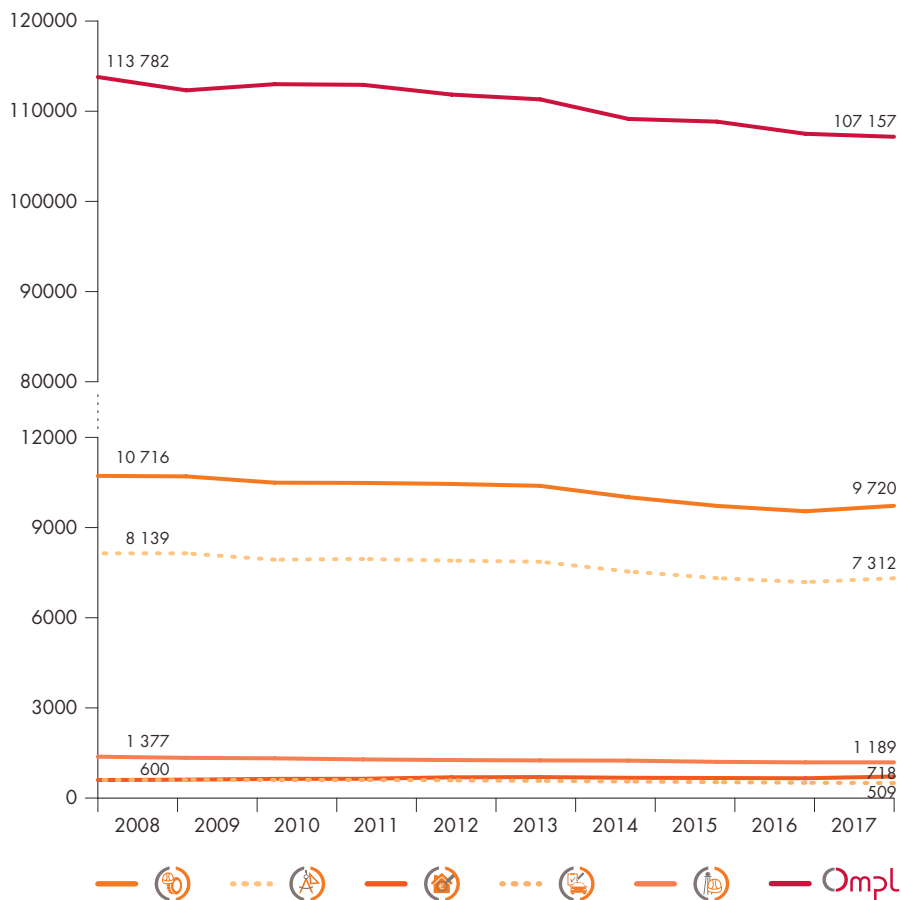


MOINS D'ENTREPRISES SUR LONGUE PÉRIODE

Depuis 2008, le nombre d'entreprises employeuses du secteur a diminué de 996 unités en raison, notamment, du repli caractérisant les entreprises d'architecture.

La tendance a connu une inflexion en 2016.

Évolution du nombre d'entreprises employeuses par branche



Données au 01/01. Sources : Actalians, bases adhérents, 2008-2017.



Le *Baromètre Entreprises* du secteur cadre de vie-technique présente les informations saillantes concernant le tissu entrepreneurial dans lequel évoluent les entreprises libérales du secteur. Ce baromètre offre une photographie instantanée, tout en intégrant les principales évolutions sur les dernières années.

À partir de 2015, des bases de données plus complètes permettent d'estimer le nombre d'établissements. L'année est donc prise en référence.



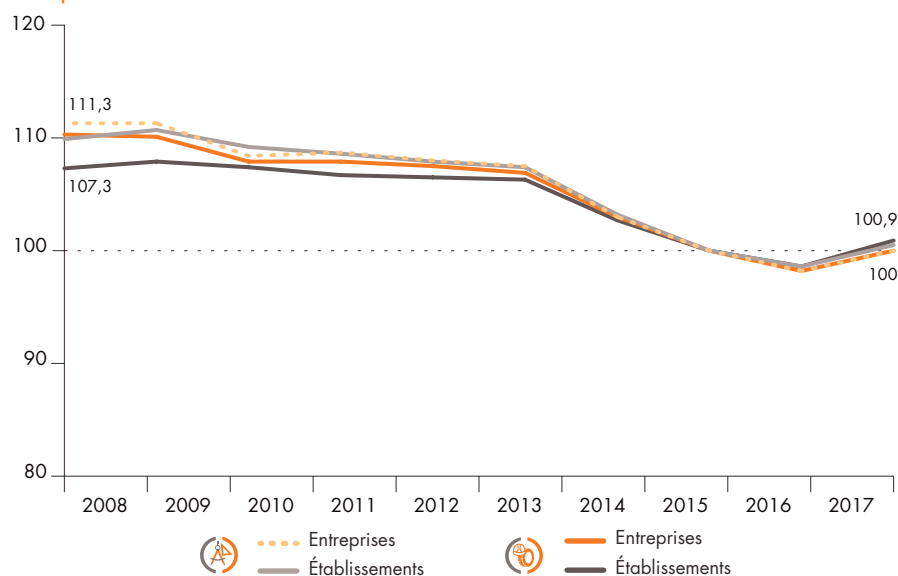
RÉTRÉCISSEMENT DU TISSU ENTREPRENEURIAL

Par rapport à 2008, le stock d'entreprises du secteur a fortement diminué.

Le stock d'établissements suit un mouvement similaire. Cette double tendance montre un repli global du nombre de structures employeuses.

Entreprises et établissements employeurs Évolution annuelle par branche 2008-2017 (base 100 en 2015)

Entreprises d'architecture



Entreprise : entité légale constituant une unité organisationnelle de production de biens et de services. Elle est composée d'un ou plusieurs établissements.

Entreprises employeuses : entreprises du champ de l'OMPL cotisantes à Actalians, exclusion faite des organismes de formation ou professionnels.

Entreprises individuelles : forme juridique agrégée des entreprises comprenant les entreprises individuelles (personnes physiques) et les statuts assimilés.

Établissement : unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'entreprise.

Sociétés commerciales et assimilées : forme juridique agrégée des entreprises comprenant les EURL, SA, SARL, SAS, SNC, SEL et les statuts assimilés.



Secteur cadre de vie-technique

Branches professionnelles



Entreprises d'architecture



Entreprises d'économistes de la construction

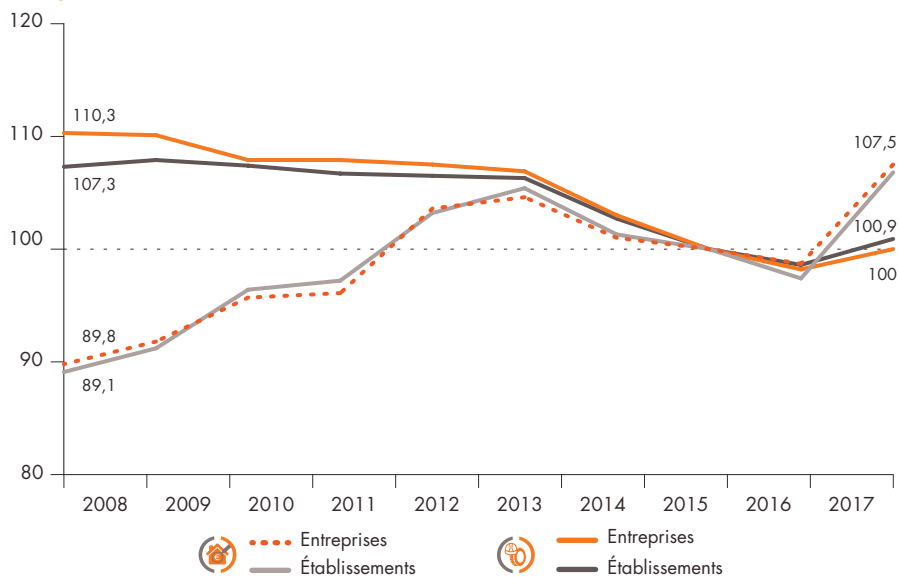


Entreprises d'experts en automobile

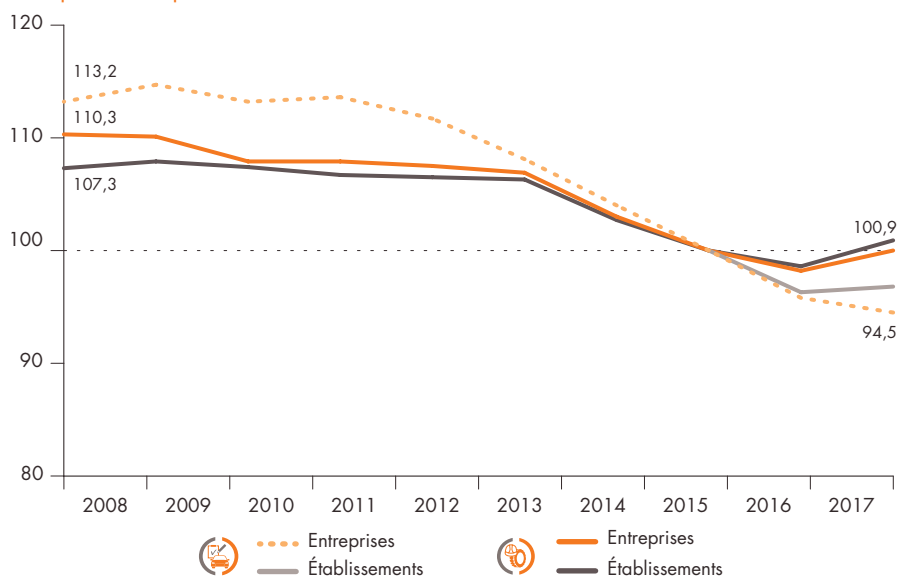


Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers

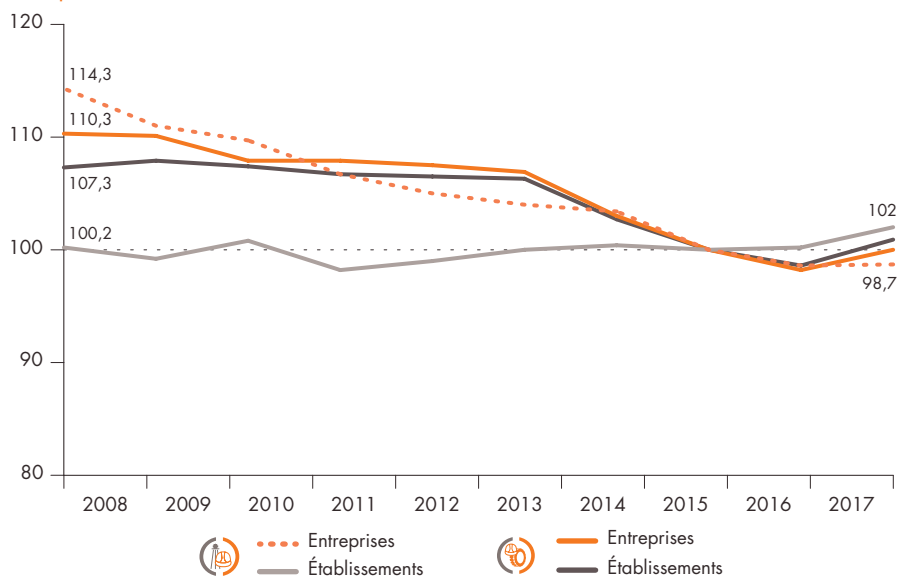
Entreprises d'économistes de la construction



Entreprises d'experts en automobile



Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers



Rupture de données en 2015 en raison de l'exploitation de nouvelles bases. Données au 01/01.
Sources : Actalians, bases adhérents, 2008-2017, Insee, démographie des entreprises et établissements, 2009-2015, Insee, fichiers Sirene, 2015-2017.



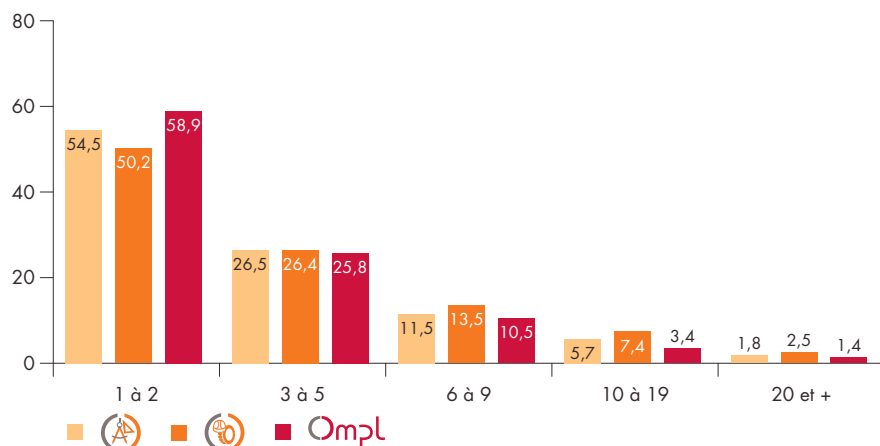
PETITE TAILLE D'ENTREPRISES

Plus de la moitié des entreprises du secteur génère un à deux emplois en équivalent temps plein (ETP). Les branches des entreprises d'économistes de la construction et des entreprises d'architecture détiennent les plus grandes proportions d'entreprises de moins de trois salariés.

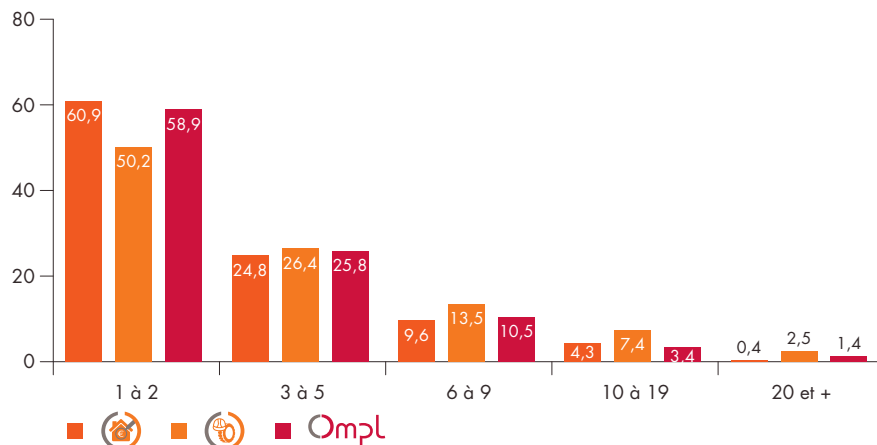
Répartition des entreprises employeuses par taille et branche

(nombre d'emploi ETP, %)

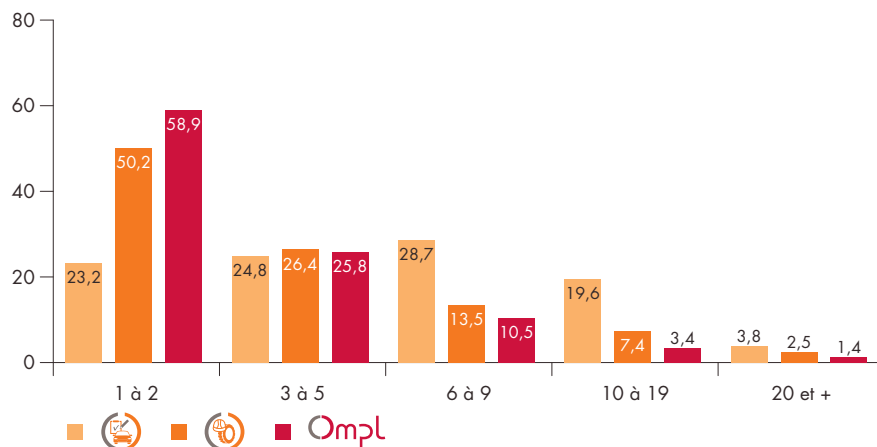
Entreprises d'architecture



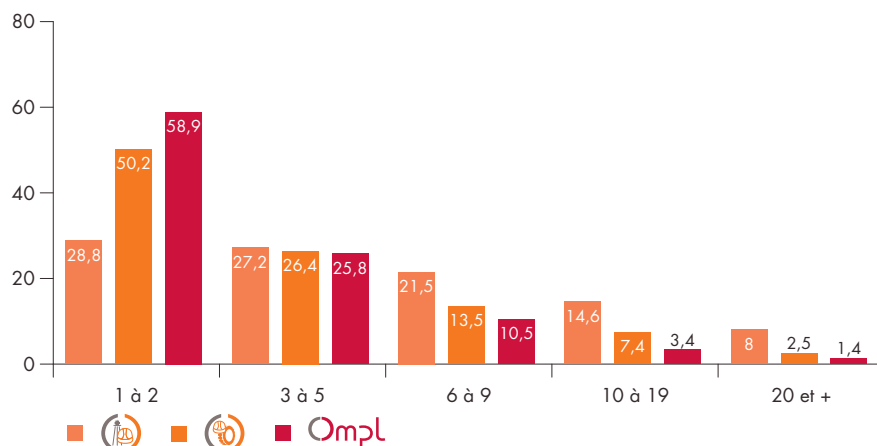
Entreprises d'économistes de la construction



Entreprises d'experts en automobile



Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers



Données au 01/01. Sources : Actalians, base adhérents, 2017.

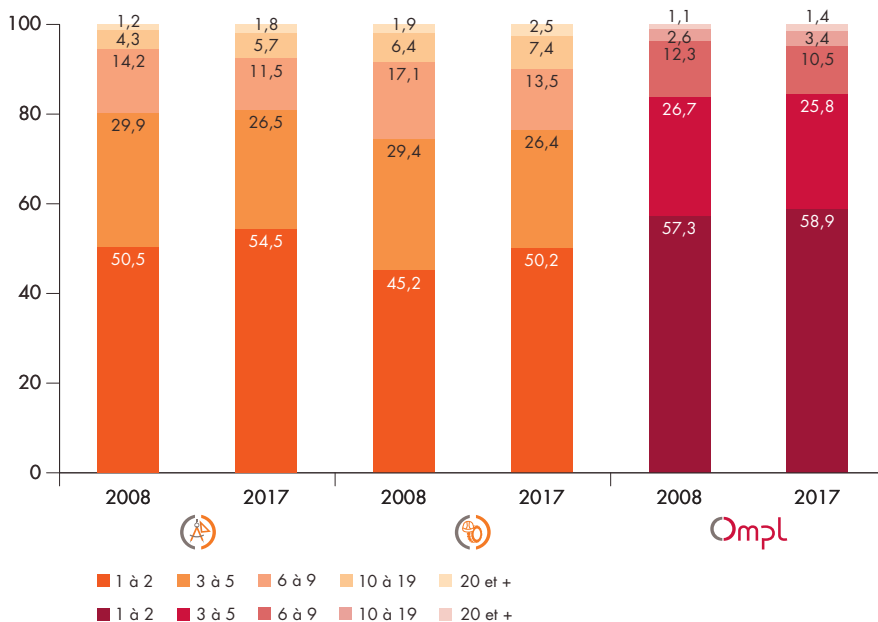


ATOMISATION DU TISSU ENTREPRENEURIAL

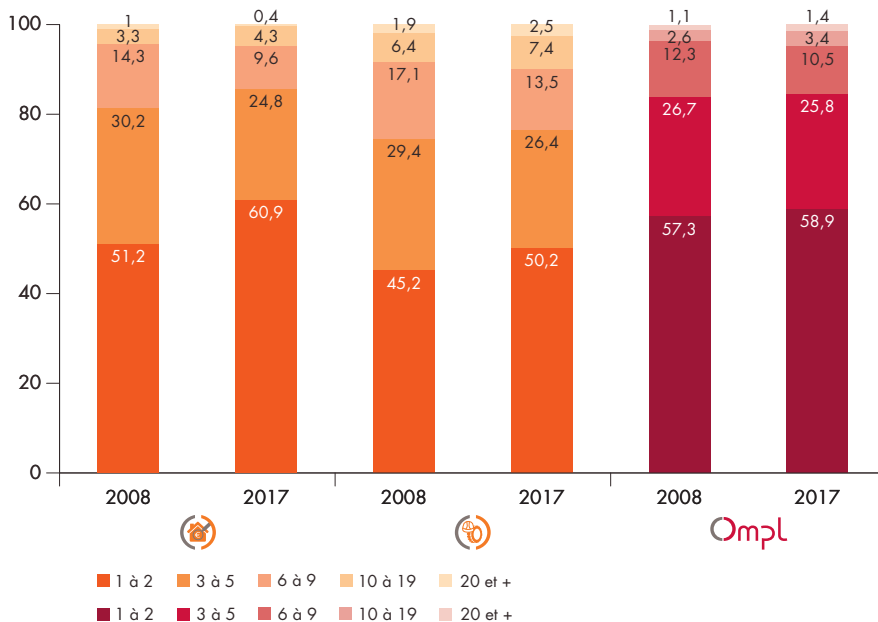
Depuis 2008, le secteur est caractérisé par une diminution notable de la taille des entreprises. Les structures de moins de trois emplois ETP voient leur part progresser de 5 points.

Évolution de la répartition des entreprises employeuses par branche (2008-2017, nombre d'emplois ETP, %)

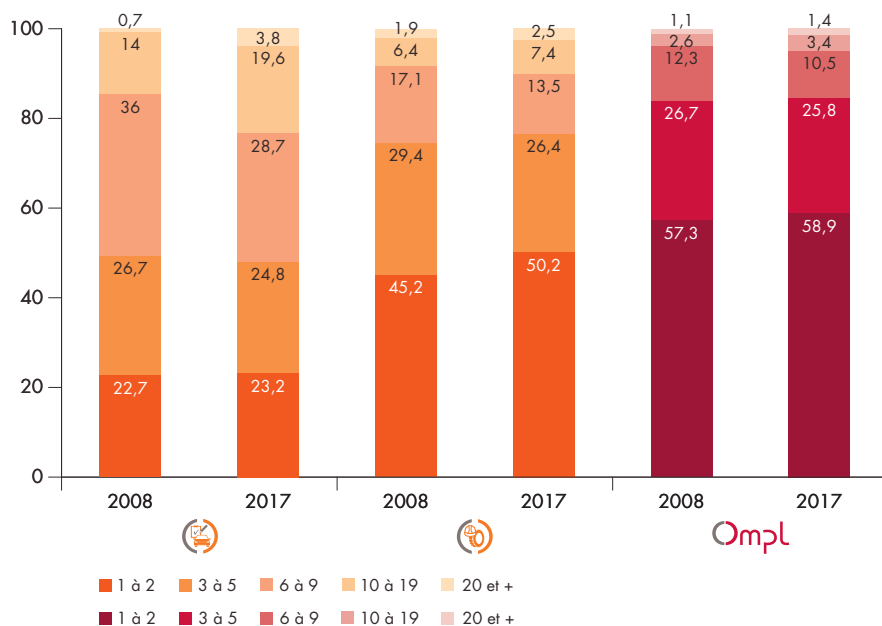
Entreprises d'architecture



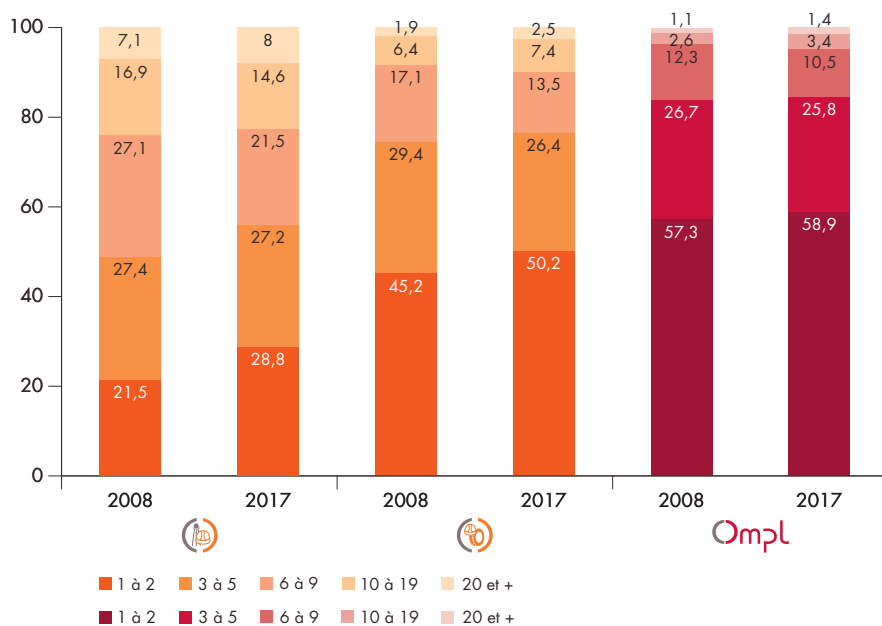
Entreprises d'économistes de la construction



Entreprises d'experts en automobile



Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers



Données au 01/01. Sources : Actalians, bases adhérents, 2008-2017.

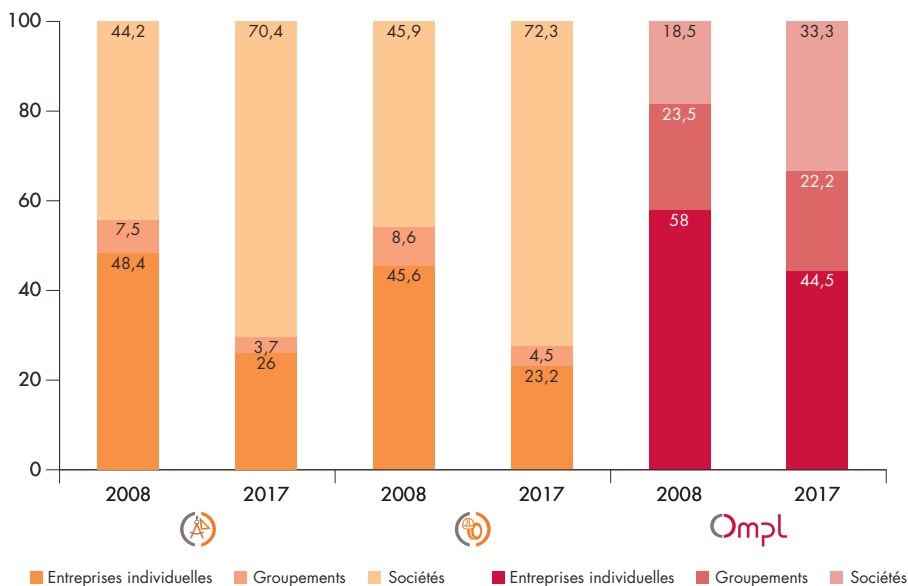


RENFORCEMENT DE LA PRÉSENCE DES SOCIÉTÉS

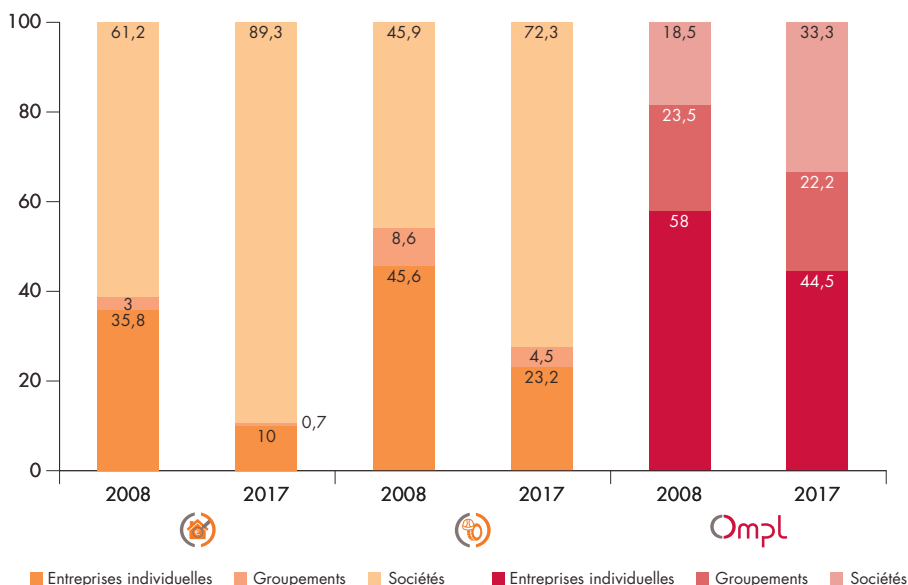
Les sociétés sont nettement majoritaires au sein du secteur. L'attractivité de cette forme de structure se traduit par une progression de 26,4 points par rapport à 2008.

Répartition des entreprises employeuses par statut juridique et branche (2008-2017, %)

Entreprises d'architecture

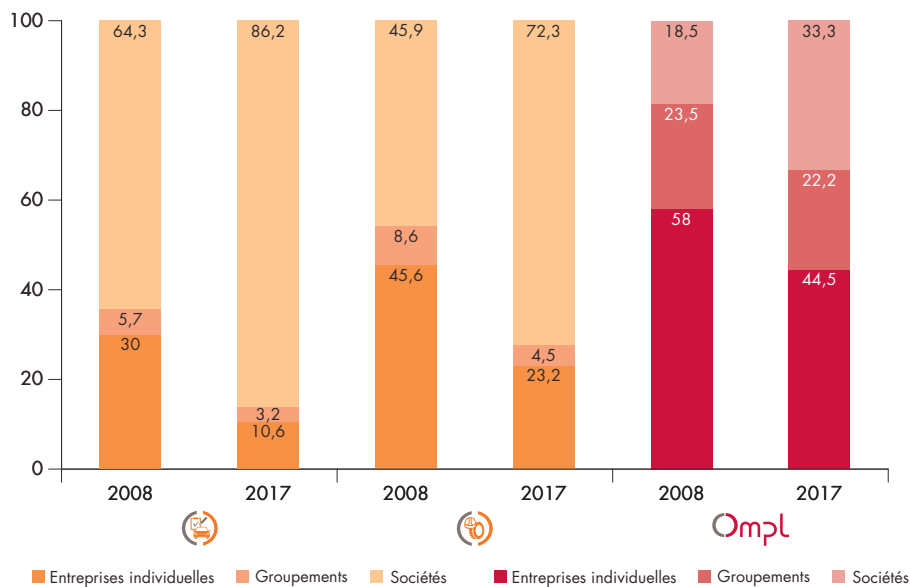


Entreprises d'économistes de la construction

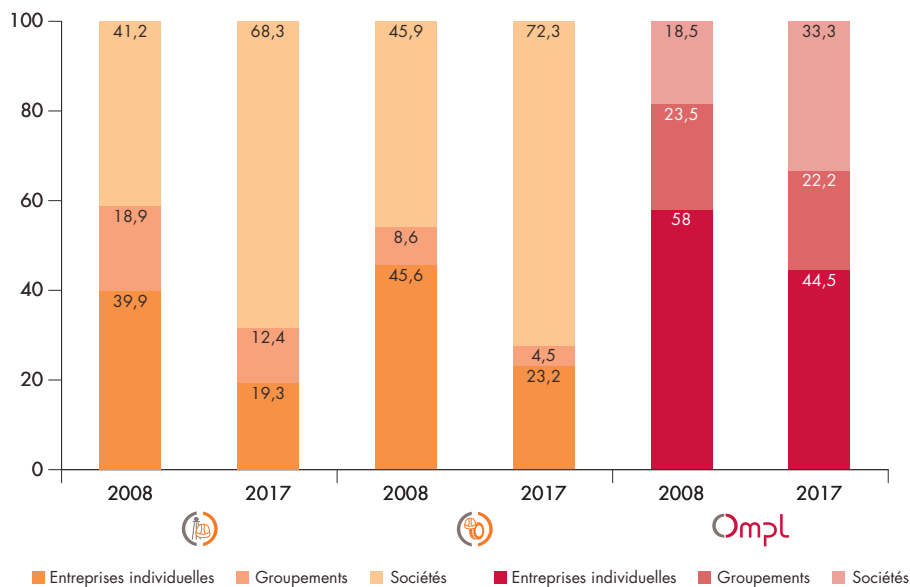




Entreprises d'experts en automobile



Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers



Données au 01/01. Sources : Actalians, bases adhérents, 2008-2017.

100 études conduites depuis 2005

41 études statistiques

- ① Entreprises d'architecture (3)
- ① Entreprises d'économistes de la construction (4)
- ① Entreprises d'experts en automobile (3)
- ① Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers (4)
- ① Études d'administrateurs et mandataires judiciaires (1)
- ① Cabinets d'avocats (4)
- ① Offices de commissaires-priseurs judiciaires et sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques (2)
- ① Études d'huissiers de justice (2)
- ① Cabinets dentaires (4)
- ① Laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers (3)
- ① Cabinets médicaux (3)
- ① Pharmacie d'officine (4)
- ① Cliniques vétérinaires (4)

20 études prospectives

- ① Entreprises d'économistes de la construction (2)
- ① Entreprises d'experts en automobile (1)
- ① Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers (2)
- ① Études d'administrateurs et mandataires judiciaires (1)
- ① Cabinets d'avocats (2)
- ① Offices de commissaires-priseurs judiciaires et sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques (2)
- ① Études d'huissiers de justice (2)
- ① Cabinets dentaires (2)
- ① Laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers (1)
- ① Cabinets médicaux (1)
- ① Pharmacie d'officine (2)
- ① Cliniques vétérinaires (2)

18 études thématiques

- ① Trajectoires de construction de projets professionnels des étudiants vétérinaires et des auxiliaires (en cours)
- ① Application de la grille de classification : pharmacie d'officine (2017)
- ① Sous-traitance dans les cabinets d'avocats (2017)
- ① Chômage des pharmaciens adjoints (2015)
- ① Gardes et astreintes : cliniques vétérinaires (2015)
- ① Insertion professionnelle des salariés en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation ou période de professionnalisation : pharmacie d'officine (2015) cabinets dentaires (2014)
- ① Expertise automobile en Europe (2014)
- ① Emplois et trajectoires professionnelles : entreprises d'architecture, cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers, pharmacie d'officine (2010)
- ① Égalité professionnelle : laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers, cabinets médicaux (2010)
- ① Séniors (2010)
- ① Turnover : pharmacie d'officine (2010), cabinets dentaires (2008)
- ① Plateforme emplois, compétences (2018)
- ① Construction des projets professionnels des salariés et ses cliniques vétérinaires (2017)

12 baromètres

- ① Baromètre OMPL (2005, 2016, 2017)
- ① Baromètres secteurs (2005, 2016, 2017)
- ① Baromètres branches (2005, 2016, 2017)
- ① Baromètres régionaux (2005, 2016, 2017)

8 études transverses

- ① Apprentissages informels (2017)
- ① Qualité de vie au travail (2014 et 2017)
- ① Entreprises libérales et territoires (2013 et 2018)
- ① L'emploi à temps partiel, choisi ou subi par les salariés ? (2013)
- ① Chômage des salariés (2013)
- ① Qualité de l'emploi (2013)

Baromètre Emploi-Formation

SECTEUR CADRE DE VIE
TECHNIQUE



Salariés



Effectifs salariés
Effectif par genre
Catégories sociales
Contrats de travail
Temps de travail
Pyramide d'âge
Mobilité annuelle
Rémunération nette annuelle
Formation professionnelle
Chômage annuel

Retrouver l'ensemble des baromètres sur :
www.observatoire-metiers-entreprises-liberales.fr



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2015 fournies par l'Insee. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.



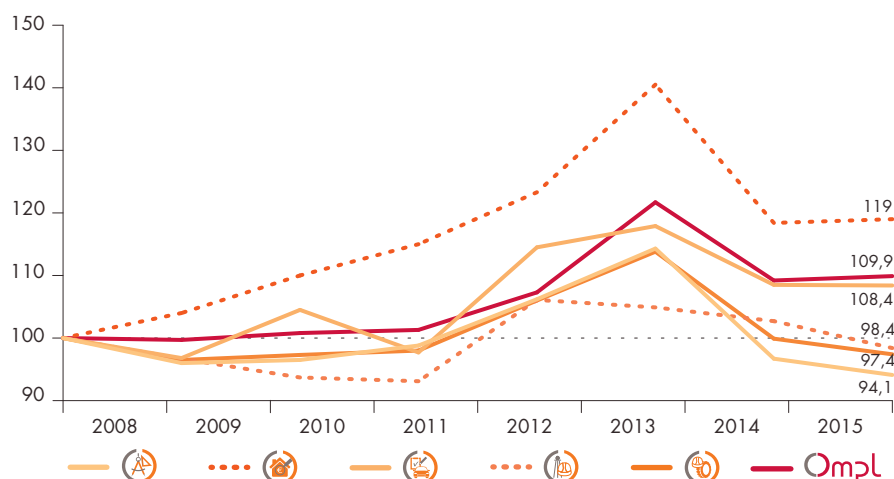
REPLI DES EFFECTIFS

Le secteur enregistre une baisse des effectifs par rapport à 2008. En 2012 et 2013, la hausse des effectifs peut, en partie, être le résultat d'une évolution de la collecte et du traitement de la DADS par l'Insee et non d'une augmentation effective. À partir de 2014, les données utilisées ne sont plus issues d'un échantillonnage mais des bases complètes de l'Insee.

Évolution des effectifs salariés par branche en volume

Années						Ompl
2008	37 872	2 400	5 292	11 628	57 192	399 860
2009	36 348	2 496	5 124	11 244	55 212	398 724
2010	36 552	2 640	5 532	10 896	55 632	403 152
2011	37 416	2 760	5 172	10 824	56 052	404 892
2012	40 234	2 958	6 061	12 334	60 641	428 939
2013	43 296	3 372	6 240	12 192	65 100	486 768
2014	36 629	2 841	5 740	11 937	57 147	436 504
2015	35 646	2 856	5 734	11 446	55 682	439 506

Évolution des effectifs salariés par branche en indice (base 100 en 2008)



Secteur cadre de vie-technique

Branches professionnelles



Entreprises d'architecture



Entreprises d'économistes de la construction



Entreprises d'experts en automobile



Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers

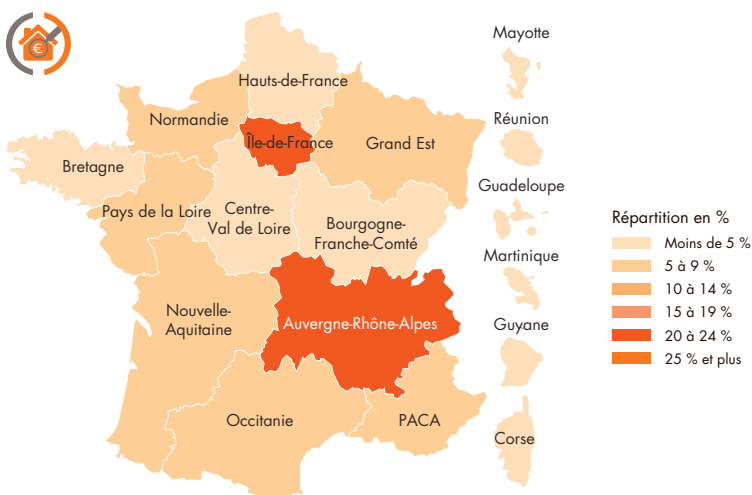
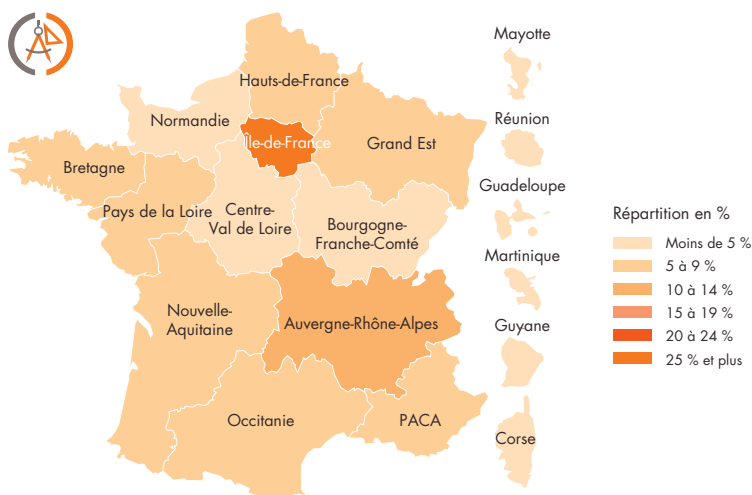
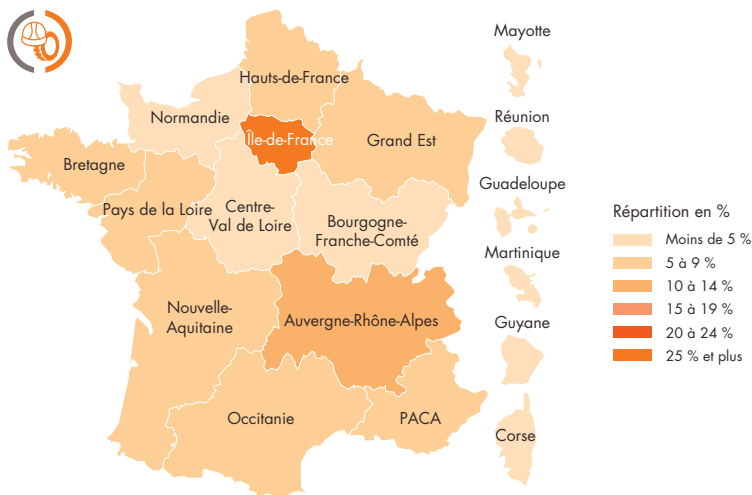


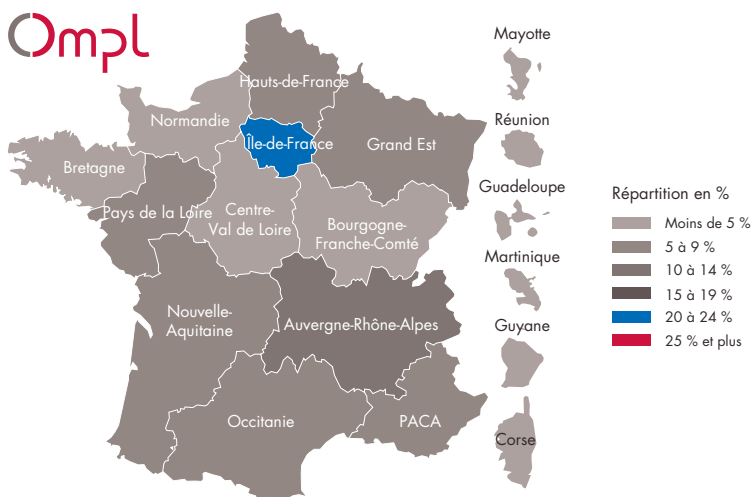
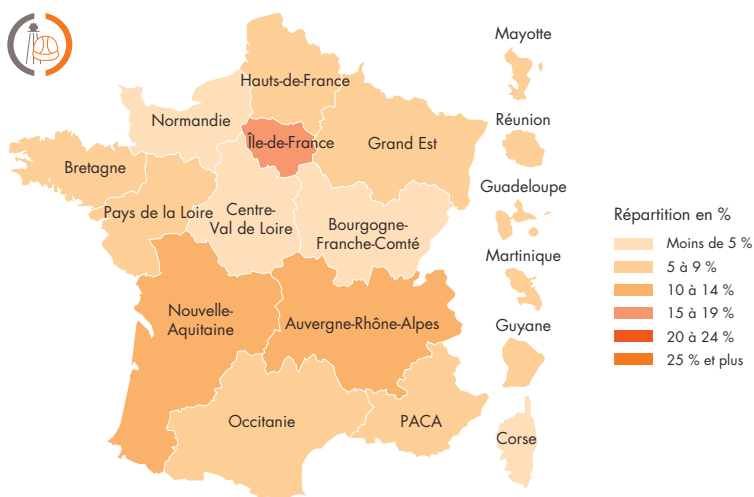
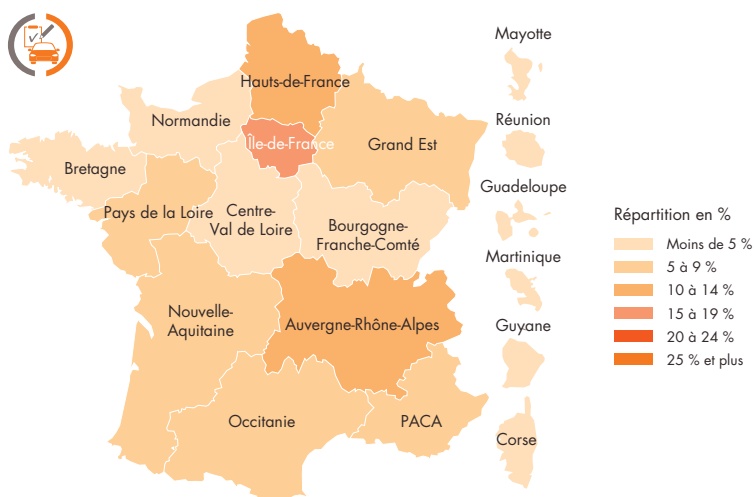
PLUS DE LA MOITIÉ DES EFFECTIFS DANS TROIS RÉGIONS

- L'Île-de-France rassemble 27,7 % des salariés du secteur et son poids est plus important que pour l'ensemble de l'OMPL (21,1 %).
- La région Auvergne-Rhône-Alpes est la seconde région pour l'emploi du secteur (14,3 %).
- La Nouvelle-Aquitaine occupe la troisième place en nombre de salariés (8,6 %).

Ces trois régions regroupent 50,6 % des salariés du secteur.

Effectifs par région et branche (%)







Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la **DADS 2015** fournies par l'Insee. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.

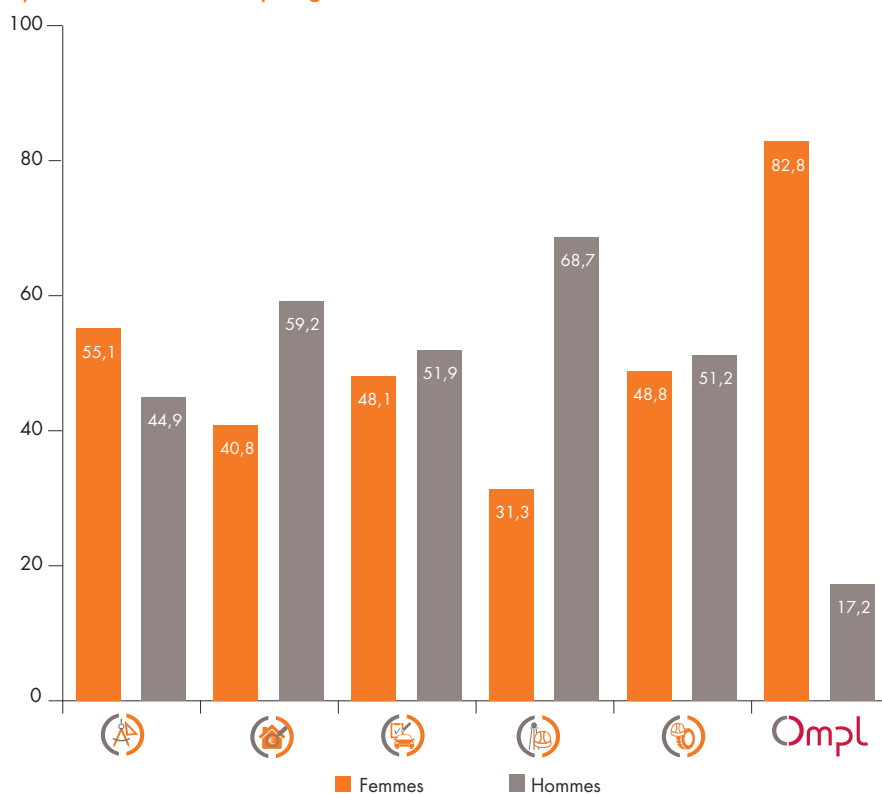


EMPLOIS MAJORITAIREMENT MASCULINS

Les emplois du secteur sont majoritairement masculins : 51,2 % des salariés sont des hommes.

Cette proportion est supérieure à la moyenne de l'ensemble de l'OMPL (17,2 %).

Répartition des salariés par genre et branche (%)



Secteur cadre de vie-technique

Branches professionnelles



Entreprises d'architecture



Entreprises d'économistes de la construction



Entreprises d'experts en automobile



Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers

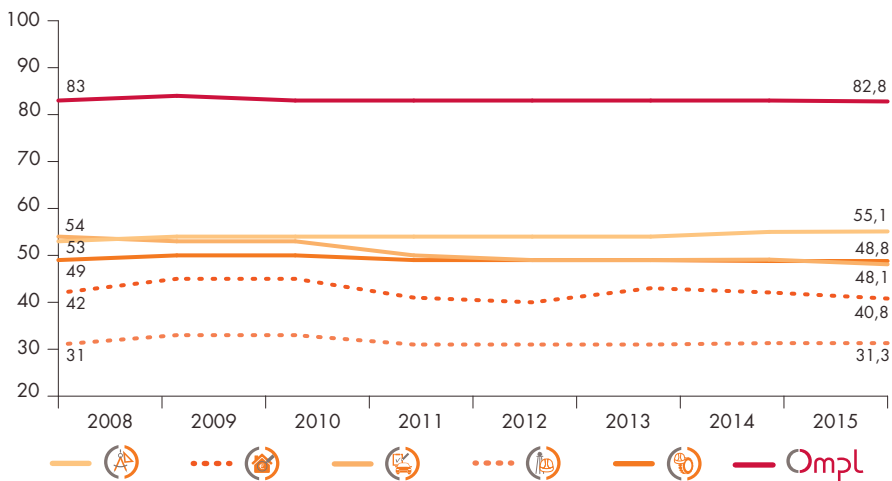
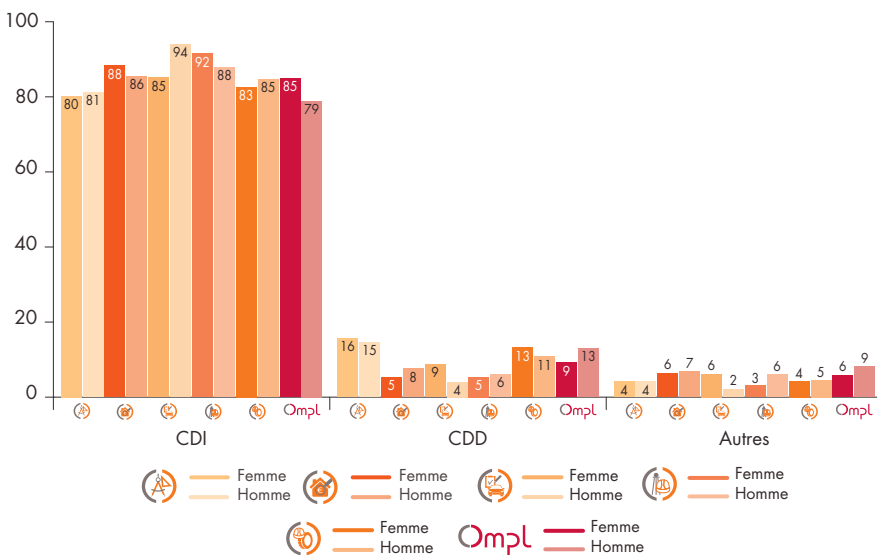
**STABILITÉ DU TAUX DE FÉMINISATION**

La part des femmes dans l'emploi du secteur varie peu sur la période. Il oscille entre 48,8 % et 50 %.

**PRÉPONDÉRANCE DU CDI**

Les contrats à durée indéterminés sont très largement majoritaires dans le secteur.

Les femmes bénéficient moins souvent que les hommes de ce type de contrat.

Évolution du taux de féminisation par branche (%)**Répartition des salariés par genre, type de contrat de travail et branche (%)**



SPÉCIFICITÉS RÉGIONALES

Le taux de féminisation du secteur varie notablement d'une région à l'autre.

Il est maximal pour l'Île-de-France (51,8 %) et atteint un minimum pour la Normandie (43,1 %).

Taux de féminisation par région et branche (%)

Régions						Ompl
Auvergne-Rhône-Alpes	55,5	41,0	48,6	32,1	49,0	83,6
Bourgogne-Franche-Comté	58,3	50,0	47,5	34,8	49,0	86,4
Bretagne	52,4	41,1	43,1	33,0	46,6	83,3
Centre-Val de Loire	52,0	47,3	48,9	34,0	46,1	85,3
Corse	53,4	ND ¹	46,9	33,3	44,2	82,4
DOM	56,0	39,4	67,7	27,3	47,2	81,1
Grand Est	51,8	41,2	44,8	28,8	45,5	85,6
Hauts-de-France	50,1	38,1	49,2	28,4	44,7	82,7
Île-de-France	56,3	39,6	51,4	29,9	51,8	77,4
Normandie	54,1	ND ¹	44,5	32,0	43,1	84,6
Nouvelle-Aquitaine	55,3	41,1	44,8	32,1	47,3	84,5
Occitanie	56,8	46,4	46,1	29,1	48,9	84,6
Pays de la Loire	51,9	40,5	47,9	35,9	47,6	83,5
Provence-Alpes-Côte d'Azur	59,2	32,7	46,1	32,9	50,0	84,9
Ensemble	55,1	40,8	48,1	31,3	48,8	82,8

1. Taux de féminisation non déterminé pour cause de secret statistique.



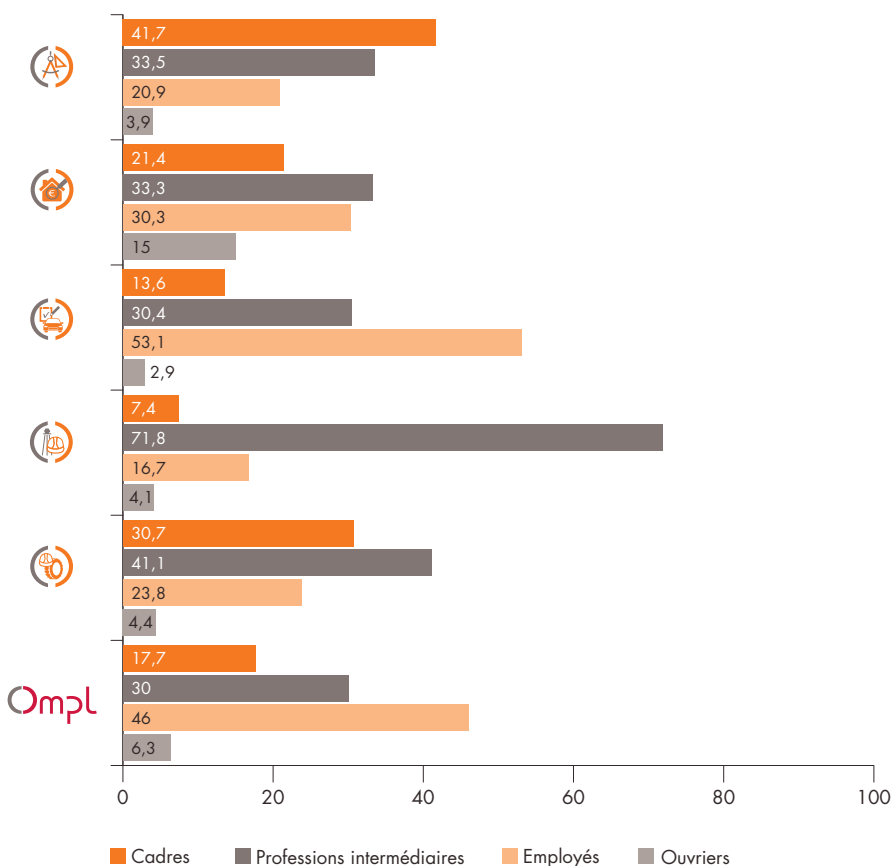
Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2015 fournies par l'Insee. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.



PRÉPONDÉRANCE DES PROFESSIONS INTERMÉDIAIRES

- Les cadres sont fortement représentés : 30,7 % contre 17,7 % pour l'ensemble de l'OMPL.
- La proportion de professions intermédiaires est également importante (41,1 %) et dépasse la part observée pour l'ensemble de l'OMPL (30 %).
- Le taux d'employés est inférieur à celui de l'OMPL (23,8 % contre 46 %).
- Les ouvriers sont peu nombreux, il s'agit essentiellement du personnel d'entretien.

Répartition des salariés par catégorie sociale¹ et branche (%)



1. La catégorie sociale « cadres et professions intellectuelles supérieures » telle que définie par l'Insee est plus large que les seuls « cadres » au sens statutaire. Elle comprend également des professions qui requièrent des connaissances très approfondies sans pour autant bénéficier du statut de cadres.

L'appellation « professions intermédiaires » regroupe des individus qui occupent une position intermédiaire entre les cadres et les agents d'exécution (ouvriers ou employés). Elle comprend les techniciens, agents de maîtrise, infirmières, dessinateurs, préparateurs en pharmacie...

Dans le contexte des branches des professions libérales l'appellation « ouvriers » de l'Insee concerne essentiellement les ouvriers de maintenance, de nettoyage, les chauffeurs livreurs...



Secteur cadre de vie-technique

Branches professionnelles



Entreprises d'architecture



Entreprises d'économistes de la construction



Entreprises d'experts en automobile



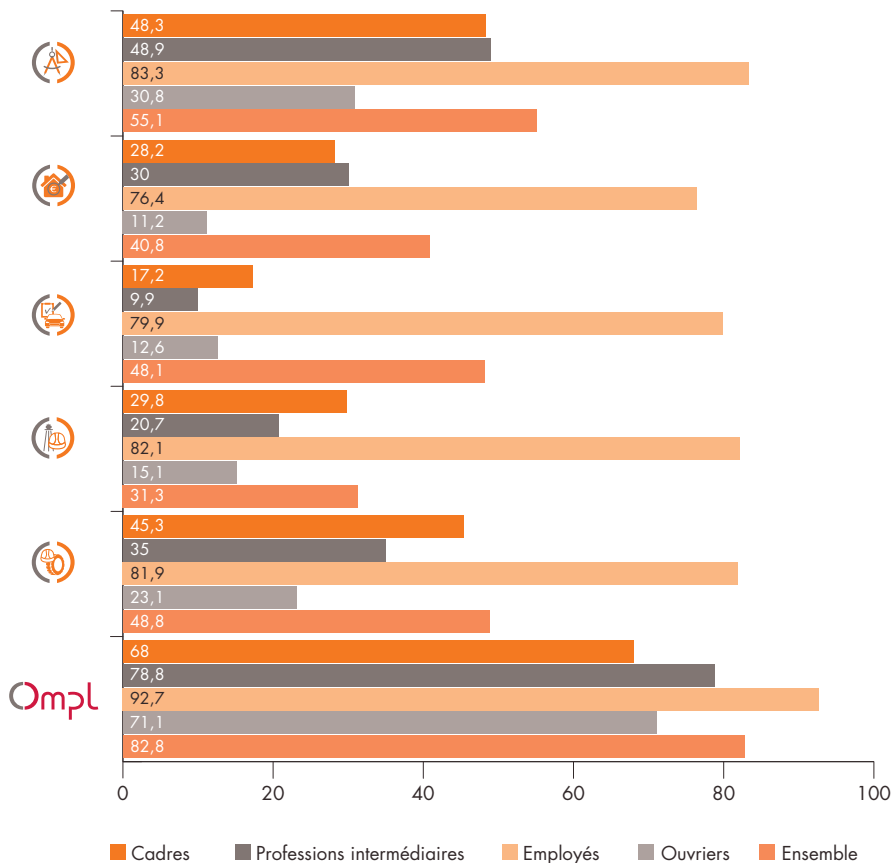
Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers



FÉMINISATION PLUTÔT FAIBLE

La proportion de femmes dans l'emploi du secteur est restreinte malgré un taux plutôt élevé dans la catégorie des employés.

Taux de féminisation par catégorie sociale et branche (%)



STABILITÉ DU TAUX DE FÉMINISATION

Globalement, la part des femmes dans l'emploi du secteur varie peu sur la période.

Néanmoins, la féminisation des cadres progresse.

Évolution du taux de féminisation par catégorie sociale (%)

Années	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Ensemble
2008	36,0	37,0	85,0	29,0	49,0
2009	42,0	36,0	88,0	27,0	50,0
2010	41,0	33,0	87,0	27,0	50,0
2011	43,0	35,0	85,0	28,0	49,0
2012	42,0	35,0	85,0	23,0	49,0
2013	42,0	35,0	85,0	26,0	49,0
2014	45,4	34,6	81,8	23,0	48,8
2015	45,3	35,0	81,9	23,1	48,8



DIFFÉRENCES RÉGIONALES MARQUÉES

La répartition des salariés par catégorie sociale varie de manière notable d'une région à l'autre.

Ainsi, la part des employés est maximale pour le Centre-Val de Loire (30,1 %), mais son minimum est atteint pour l'Île-de-France (19,1 %).

Répartition des salariés par région et catégorie sociale (%)

Régions	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Non déterminé ¹
Auvergne-Rhône-Alpes	31,7	41,3	22,8	4,2	0,0
Bourgogne-Franche-Comté	19,0	44,9	29,0	3,3	3,8
Bretagne	22,4	46,7	24,7	3,8	2,4
Centre-Val de Loire	17,4	46,5	30,1	3,9	2,1
Corse	23,0	42,7	24,8	4,0	5,5
DOM	15,8	42,4	28,2	3,6	10,0
Grand Est	29,0	41,9	24,8	4,2	0,0
Hauts-de-France	29,0	40,8	26,0	4,2	0,0
Île-de-France	42,0	34,9	19,1	4,0	0,0
Normandie	22,0	46,3	22,4	3,9	5,4
Nouvelle-Aquitaine	23,6	48,6	24,0	3,9	0,0
Occitanie	25,3	44,9	25,4	4,4	0,0
Pays de la Loire	26,4	41,6	26,7	5,3	0,0
Provence-Alpes-Côte d'Azur	25,2	40,0	30,0	4,9	0,0
	30,7	41,1	23,8	4,4	0,0
	17,7	30,0	46,0	6,3	0,0

1. Salariés dont la catégorie sociale n'a pas pu être déterminée pour cause de secret statistique.



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2015 fournies par l'Insee. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.

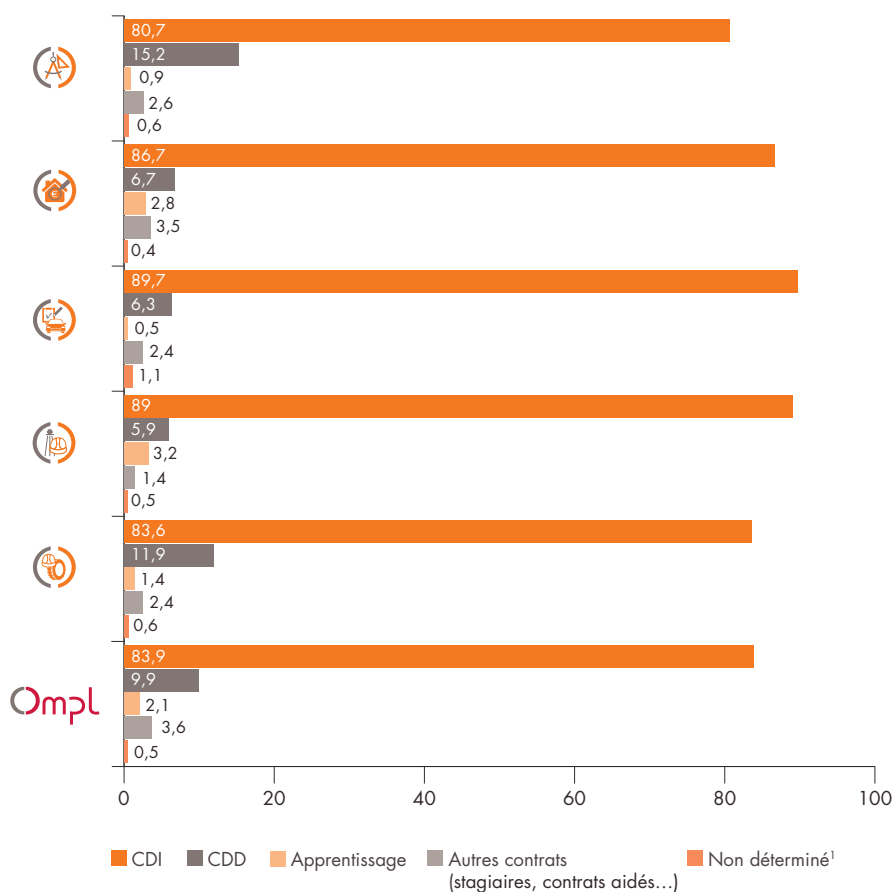


CDI LARGEMENT MAJORITAIRE

Le taux de CDI est très élevé (83,6 %) et similaire à la moyenne de l'OMPL.

Hors CDD, les autres types de contrats (apprentissage, autres contrats) sont peu mobilisés.

Répartition des salariés par type de contrat de travail et branche (%)



¹ Salariés dont la nature du contrat de travail n'a pas pu être déterminée.



Secteur cadre de vie-technique

Branches professionnelles



Entreprises d'architecture



Entreprises d'économistes de la construction



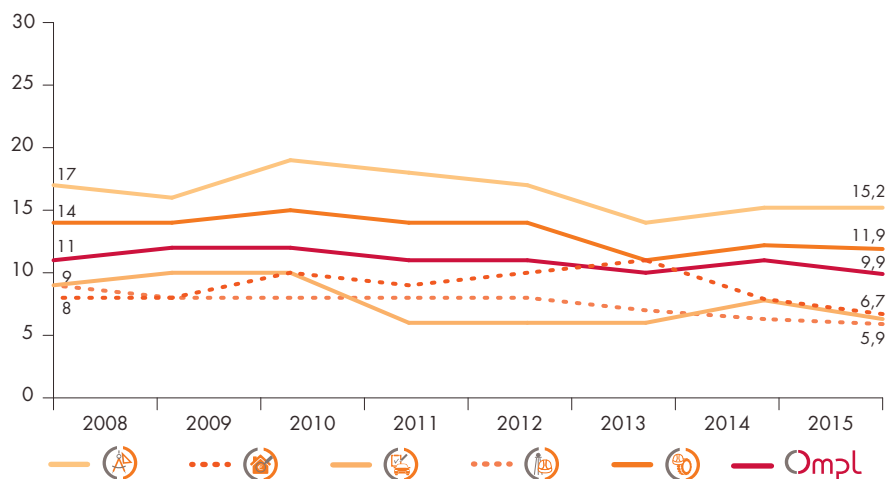
Entreprises d'experts en automobile



Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers

**LÉGÈRE BAISSÉ DU TAUX DE CDD**

Au niveau du secteur, le taux de CDD tend à diminuer sur la période.

Évolution du taux de CDD par branche (%)

Source : Insee, DADS 2008 - 2015.

**CDD PLUS FRÉQUENT POUR LES FEMMES**

Les femmes travaillent plus souvent dans le cadre d'un CDD que les hommes.

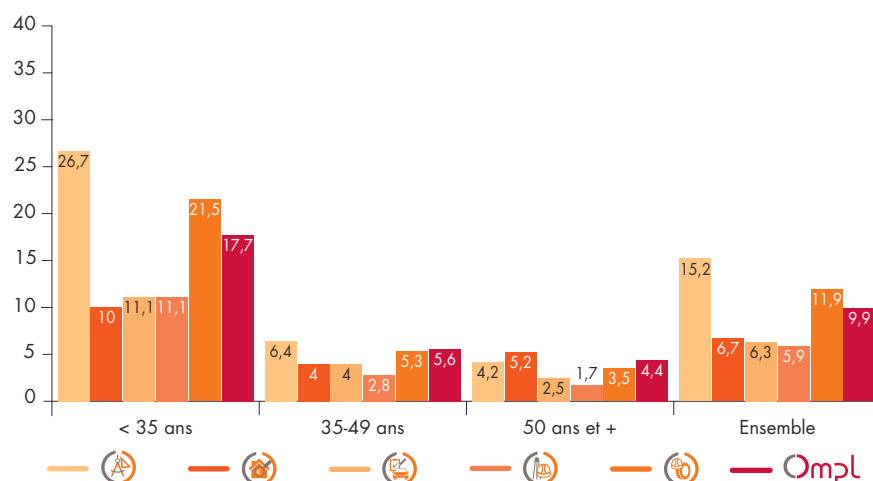
Le différentiel atteint 2,4 points.

Taux de CDD par genre et branche (%)

Genre	BTP	Commerce	Industrie	Services	Santé	Ompl
Femmes	15,7	5,4	8,7	5,4	13,2	9,2
Hommes	14,6	7,6	4,0	6,1	10,8	13,0
Ensemble	15,2	6,7	6,3	5,9	11,9	9,9

**CDD PLUS FRÉQUENT POUR LES JEUNES**

Les salariés de moins de 35 ans sont quatre fois plus souvent dans le cadre d'un CDD que ceux de la tranche d'âge intermédiaire.

Taux de CDD par tranche d'âge et branche (%)



LÉGÈRE DIFFÉRENCE SELON LE TEMPS DE TRAVAIL

Les salariés du secteur en CDD travaillent un peu plus souvent à temps complet.



NUANCES SELON LA CATÉGORIE SOCIALE

Au niveau du secteur, le CDD est principalement mobilisé pour les professions intermédiaires.



SPÉCIFICITÉS RÉGIONALES

La part de CDD au sein de la branche varie fortement d'une région à l'autre. Elle est maximale pour l'Île-de-France (17,7 %) et minimale pour la Corse (4,0 %).

Taux de CDD par durée du temps de travail et branche (%)

Durée du temps de travail						Ompl
Temps complet	15,9	6,0	5,7	5,8	12,2	9,6
Temps partiel	11,8	10,8	9,3	6,7	10,6	10,6
Ensemble	15,2	6,7	6,3	5,9	11,9	9,9

Taux de CDD par catégorie sociale et branche (%)

Catégories sociales						Ompl
Cadres	13,2	3,1	ND ¹	5,9	11,8	12,6
Professions intermédiaires	19,9	4,9	4,6	5,8	13,1	8,9
Employés	11,5	8,7	8,5	11,9	9,8	9,0
Ouvriers	15,2	11,9	ND ¹	5,9	12,9	13,2
Ensemble	15,2	6,7	6,3	5,9	11,9	9,9

Taux de CDD par région et branche (%)

Régions						Ompl
Auvergne-Rhône-Alpes	12,9	6,1	4,9	6,3	10,4	9,8
Bourgogne-Franche-Comté	12,1	ND ¹	ND ¹	5,5	7,6	9,8
Bretagne	12,0	8,9	2,4	5,1	9,5	11,6
Centre-Val de Loire	10,1	ND ¹	ND ¹	ND ¹	5,1	8,2
Corse	6,8	ND ¹	ND ¹	ND ¹	4,0	11,4
DOM	13,0	ND ¹	28,1	9,4	13,6	11,1
Grand Est	11,1	9,4	ND ¹	5,1	8,5	8,8
Hauts-de-France	10,4	ND ¹	8,1	4,5	8,4	9,1
Île-de-France	21,2	6,4	6,1	6,1	17,7	10,0
Normandie	10,2	ND ¹	6,8	5,3	7,7	9,8
Nouvelle-Aquitaine	12,8	7,7	3,8	8,3	10,3	10,3
Occitanie	15,0	6,2	3,6	4,3	10,8	10,4
Pays de la Loire	11,8	5,8	5,9	5,6	9,5	10,6
Provence-Alpes-Côte d'Azur	11,8	12,7	7,5	6,1	9,9	9,6
Ensemble	15,2	6,7	6,3	5,9	11,9	9,9

1. Salariés dont le type de contrat de travail n'a pas pu être déterminé pour cause de secret statistique.



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2015 fournies par l'Insee. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.



PART ÉLEVÉE DE SALARIÉS À TEMPS COMPLET

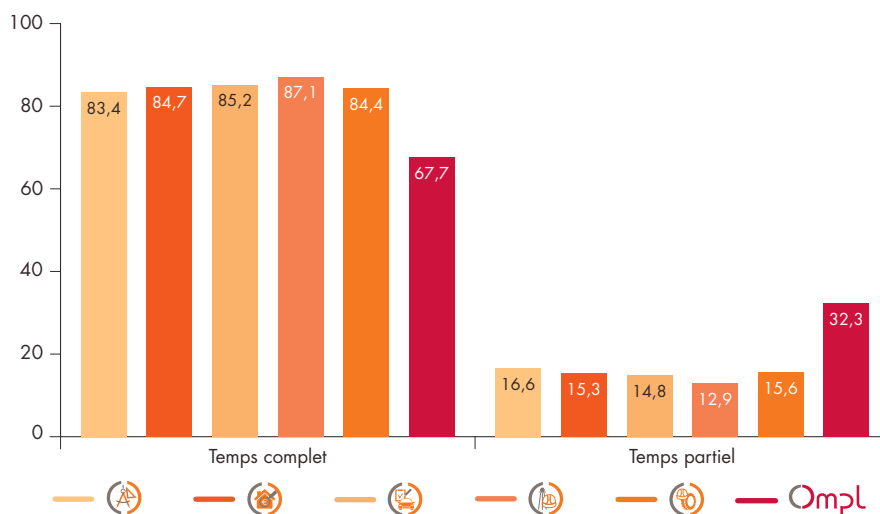
Plus de trois quarts des salariés du secteur travaillent à temps complet.



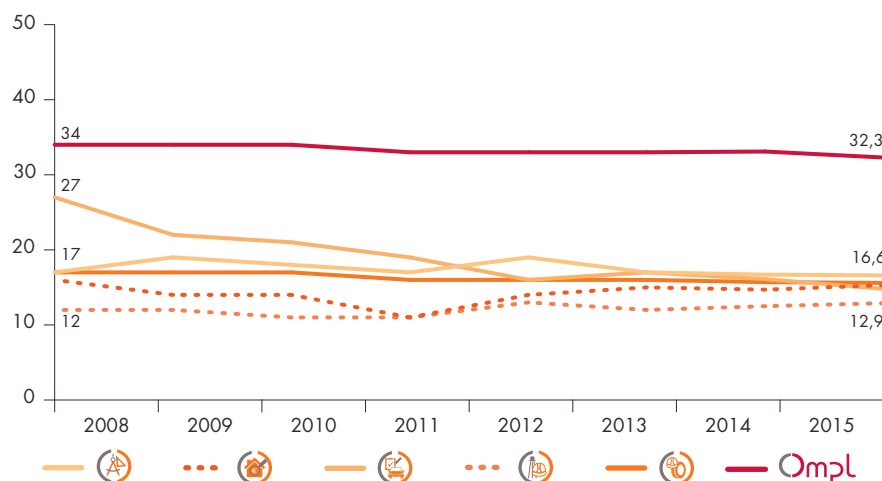
STABILITÉ DE L'EMPLOI À TEMPS PARTIEL

Le taux de salariés à temps partiel varie peu sur la période. Il oscille entre 15,6 % et 17 %.

Répartition des salariés par durée du temps de travail et branche (%)



Évolution du taux de salariés à temps partiel par branche (%)



Secteur cadre de vie-technique

Branches professionnelles



Entreprises d'architecture



Entreprises d'économistes de la construction



Entreprises d'experts en automobile



Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers



FÉMINISATION MARQUÉE DES EMPLOIS À TEMPS PARTIEL

Les femmes travaillent beaucoup plus souvent à temps partiel que les hommes.



PROGRESSION DU TEMPS PARTIEL AVEC L'ÂGE

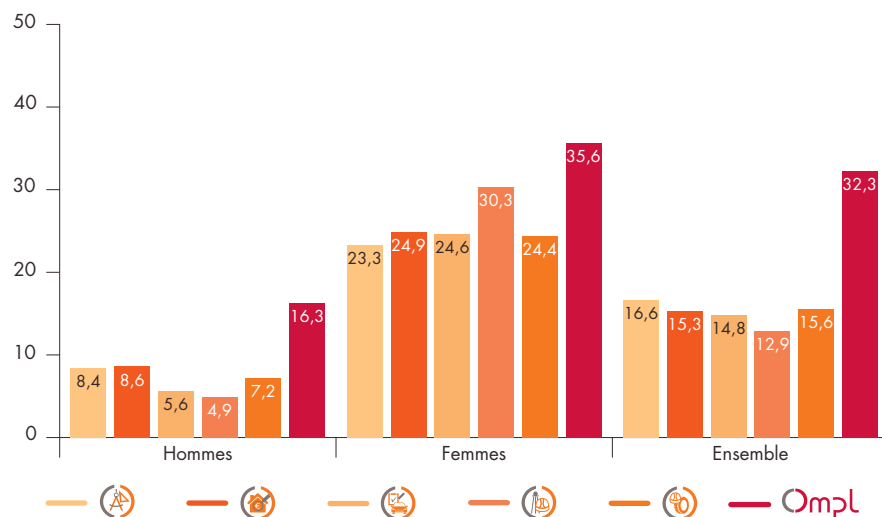
Dans le secteur, le travail à temps partiel concerne un quart des salariés de plus de 50 ans, un taux supérieur de 14,5 points à celui des salariés de moins de 35 ans.



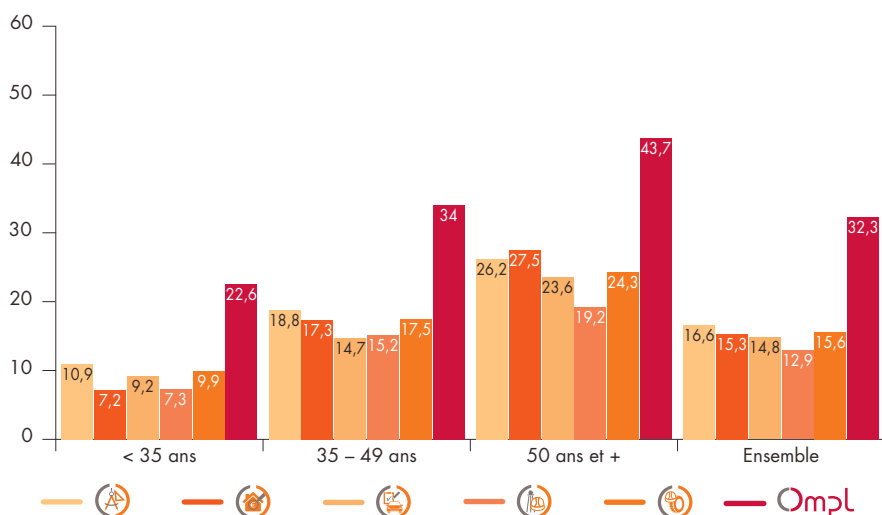
EMPLOYÉS PLUS SOUVENT À TEMPS PARTIEL

Le temps partiel est plus développé chez les employés. Il est plus faible dans les autres catégories sociales et notamment chez les professions intermédiaires.

Taux de salariés à temps partiel par genre et branche (%)



Taux de salariés à temps partiel par tranche d'âge et branche (%)



Taux de salariés à temps partiel par catégorie sociale et branche (%)

Catégories sociales	Branch 1 (Icon)	Branch 2 (Icon)	Branch 3 (Icon)	Branch 4 (Icon)	Branch 5 (Icon)	Ompl
Cadres	12,9	13,1	12,9	19,6	13,3	31,6
Professions intermédiaires	12,6	9,4	5,2	7,8	10,2	26,9
Employés	29,1	24,4	20,7	31,0	27,2	32,6
Ouvriers	23,6	13,1	15,6	17,1	19,9	57,5
Ensemble	16,6	15,3	14,8	12,9	15,6	32,3



QUELQUES NUANCES RÉGIONALES

La part des salariés à temps partiel du secteur varie sensiblement d'une région à l'autre.

Il est maximal pour la Provence-Alpes-Côte d'Azur (18,1 %) et atteint un minimum pour l'Île-de-France (12,4 %).

Taux de temps partiel par région et branche (%)

Régions						
Auvergne-Rhône-Alpes	18,5	12,7	15,7	15,7	17,3	36,1
Bourgogne-Franche-Comté	20,6	30,6	13,9	12,8	17,5	36,8
Bretagne	18,3	22,6	14,4	10,2	16,2	33,2
Centre-Val de Loire	16,4	9,5	17,9	18,7	17,0	31,2
Corse	18,0	ND ¹	21,9	8,3	15,0	28,9
DOM	15,0	ND ¹	34,1	15,4	17,5	23,2
Grand Est	17,5	18,8	13,1	15,5	16,6	36,0
Hauts-de-France	15,3	15,0	13,8	10,8	14,0	35,7
Île-de-France	12,5	13,7	15,0	10,4	12,4	24,8
Normandie	18,8	18,6	9,3	11,5	15,6	33,8
Nouvelle-Aquitaine	18,9	14,1	11,0	11,7	15,9	32,3
Occitanie	20,5	16,3	16,1	12,6	18,0	35,4
Pays de la Loire	20,4	12,1	12,8	13,0	17,5	34,6
Provence-Alpes-Côte-d'Azur	20,2	20,0	14,8	14,8	18,1	33,9
Ensemble	16,6	15,3	14,8	12,9	15,6	32,3

1. Non déterminé pour cause de secret statistique



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la **DADS 2015** fournies par l'Insee. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.

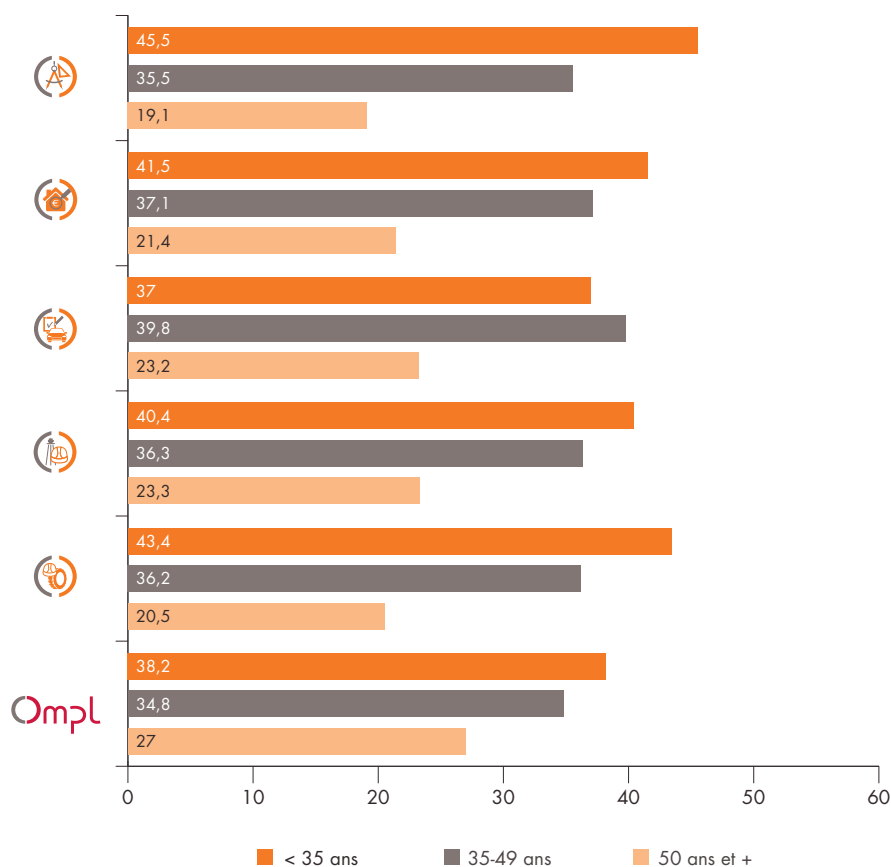


SALARIÉS ASSEZ JEUNES

La proportion des salariés âgés de moins de 35 ans est la plus importante.

Les salariés âgés de 50 ans et plus représentent moins du quart des actifs.

Répartition des salariés par tranche d'âge et branche (%)



Secteur cadre de vie-technique

Branches professionnelles



Entreprises d'architecture



Entreprises d'économistes de la construction



Entreprises d'experts en automobile



Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers



VIEILLISSEMENT DE LA PYRAMIDE DES ÂGES

- Les moins de 35 ans voient leur poids relatif diminuer de -3,6 points.
- La tranche d'âge intermédiaire se renforce.
- Le poids des seniors s'accroît.

Évolution de la pyramide des âges par branche (%)

Tranches d'âge	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
< 35 ans	49,0	48,0	48,0	48,0	48,0	44,0	46,0	45,5
35-49 ans	34,0	35,0	35,0	35,0	35,0	37,0	35,4	35,5
> 50 ans	17,0	18,0	17,0	17,0	17,0	19,0	18,5	19,1
	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
< 35 ans	48,0	47,0	43,0	44,0	46,0	43,0	43,2	41,5
35-49 ans	30,0	33,0	35,0	37,0	33,0	36,0	36,3	37,1
> 50 ans	22,0	20,0	22,0	20,0	21,0	21,0	20,6	21,4
	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
< 35 ans	39,0	41,0	40,0	40,0	40,0	36,0	39,4	37,0
35-49 ans	43,0	43,0	43,0	41,0	39,0	42,0	38,6	39,8
> 50 ans	19,0	16,0	17,0	18,0	22,0	22,0	22,0	23,2
	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
< 35 ans	47,0	46,0	45,0	46,0	43,0	41,0	42,1	40,4
35-49 ans	32,0	32,0	32,0	29,0	32,0	34,0	35,5	36,3
> 50 ans	21,0	22,0	23,0	25,0	25,0	25,0	22,4	23,3
	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
< 35 ans	47,0	47,0	46,0	47,0	46,0	43,0	44,4	43,4
35-49 ans	35,0	35,0	35,0	34,0	35,0	37,0	35,8	36,2
> 50 ans	18,0	19,0	18,0	19,0	19,0	20,0	19,8	20,5
	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
< 35 ans	40,0	39,0	39,0	39,0	39,0	36,0	38,4	38,2
35-49 ans	38,0	38,0	37,0	36,0	35,0	36,0	35,1	34,8
> 50 ans	22,0	23,0	24,0	24,0	25,0	27,0	26,5	27,0



VARIATIONS SELON LA CATÉGORIE SOCIALE

- Les cadres se caractérisent par une proportion plus importante de salariés d'âge intermédiaire.
- Les professions intermédiaires possèdent une part relativement importante de salariés âgés de moins de 35 ans.
- Les employés sont plutôt présents dans la première classe d'âge.
- Les ouvriers tendent à se concentrer dans la classe des salariés âgés de moins de 35 ans.

Pyramide d'âge par catégorie sociale et branche (%)

Tranches d'âge	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Ensemble
	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
< 35 ans	40,7	54,8	39,6	48,0	45,5
35-49 ans	38,4	32,5	34,9	32,1	35,5
> 50 ans	20,9	12,6	25,6	19,9	19,1
	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
< 35 ans	28,5	47,1	40,6	49,2	41,5
35-49 ans	42,2	36,6	36,5	32,2	37,1
> 50 ans	29,3	16,3	22,9	18,6	21,4
	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
< 35 ans	19,7	48,0	34,9	43,1	37,0
35-49 ans	49,7	36,9	39,3	32,3	39,8
> 50 ans	30,6	15,1	25,8	24,6	23,2
	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
< 35 ans	23,8	44,0	29,1	55,0	40,4
35-49 ans	42,2	35,4	39,3	27,9	36,3
> 50 ans	34,0	20,6	31,5	17,1	23,3
	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
< 35 ans	38,5	50,1	37,0	49,2	43,4
35-49 ans	39,3	34,1	36,6	31,3	36,2
> 50 ans	22,3	15,8	26,3	19,5	20,5
Ompl	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
< 35 ans	41,2	44,5	34,4	27,2	38,2
35-49 ans	32,4	35,5	35,8	30,1	34,8
> 50 ans	26,4	20,0	29,7	42,7	27,0

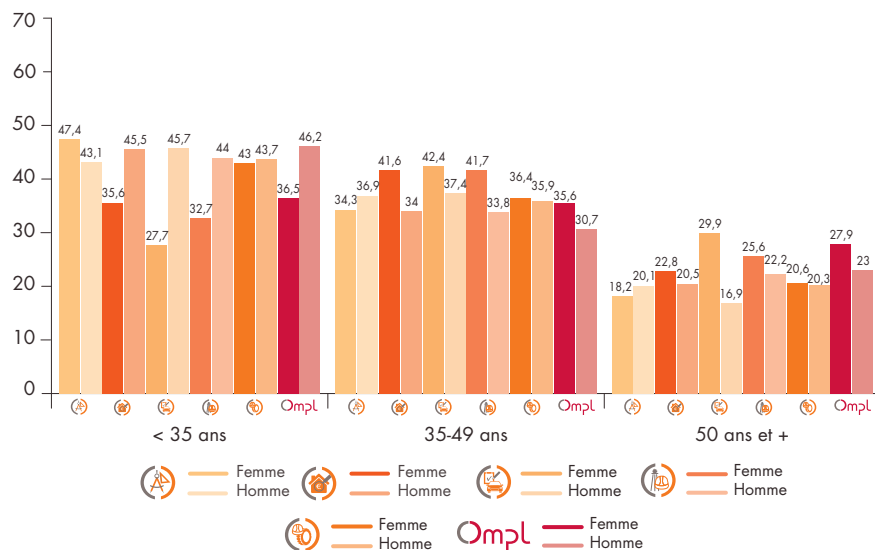


PYRAMIDES D'ÂGE SIMILAIRES ENTRE LES GENRES

Les hommes sont plus nombreux parmi les salariés âgés de moins de 35 ans.

Les femmes sont aussi plus souvent présentes dans cette classe d'âge.

Pyramide d'âge par genre et branche (%)



SPÉCIFICITÉS RÉGIONALES

La pyramide des âges varie fortement d'une région à l'autre.

Ainsi, la part des salariés de moins de 35 ans est maximale pour l'Île-de-France (50,4 %) et minimale pour les DOM (36,6 %).

Pyramide d'âge par région (%)

Régions	< 35 ans	35-49 ans	50 ans et +	Non déterminé ¹
Auvergne-Rhône-Alpes	44,4	36,0	19,7	0,0
Bourgogne-Franche-Comté	37,3	34,8	23,6	4,3
Bretagne	37,4	41,4	21,3	0,0
Centre-Val de Loire	38,0	35,3	24,1	2,7
Corse	43,8	36,1	18,2	1,8
DOM	36,6	40,4	21,5	1,5
Grand Est	41,5	35,9	22,7	0,0
Hauts-de-France	41,3	38,0	20,7	0,0
Île-de-France	50,4	32,1	17,6	0,0
Normandie	38,8	37,5	23,8	0,0
Nouvelle-Aquitaine	40,8	38,4	20,8	0,0
Occitanie	39,1	39,0	22,0	0,0
Pays de la Loire	40,2	40,0	19,8	0,0
Provence-Alpes-Côte d'Azur	39,6	36,0	24,4	0,0
	43,4	36,2	20,5	0,0
Ompl	38,2	34,8	27,0	0,0

1. Salariés dont la classe d'âge n'a pas pu être déterminée pour cause de secret statistique.



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la **DADS 2015** fournies par l'Insee. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.



TURNOVER ÉLEVÉ

Le turnover sectoriel est supérieur au seuil critique de 15 % ce qui implique une assez forte mobilité des salariés.

Turnover annuel par branche

Effectif en début d'année	29 870	2 411	5 083	10 296	47 660	376 434
Effectif total année	35 646	2 856	5 734	11 446	55 682	439 506
Nb sal. entrés dans l'année	5 776	445	651	1 150	8 022	63 072
Nb sal. sortis dans l'année	5 293	375	634	1 164	7 466	56 602
Taux d'entrée (%)	19,3	18,5	12,8	11,2	16,8	16,8
Taux de sortie (%)	17,7	15,6	12,5	11,3	15,7	15,0
Turnover annuel (%)	18,5	17,0	12,6	11,2	16,2	15,9



Mesure du nombre de salariés qui, chaque année entrent ou sortent du secteur.

- Les entrées = salariés entrés dans la branche en cours d'année
- Les sorties = salariés sortis de la branche en cours de l'année

Chaque salarié est compté une seule fois, quel que soit son nombre de contrats dans les entreprises de la même branche dans l'année (salariés à contrats multiples ou multi-employeurs). Les ratios (taux d'entrée, taux de sortie, turnover) sont calculés, sur la base des effectifs présents au 1^{er} janvier.

$$\text{Taux d'entrée} = \frac{\text{Nombre d'entrées dans l'année}}{\text{Effectif début d'année}}$$

$$\text{Taux de sortie} = \frac{\text{Nombre de sorties dans l'année}}{\text{Effectif début d'année}}$$

$$\text{Turnover annuel} = \frac{\text{Taux d'entrée} + \text{Taux de sortie}}{2}$$



Secteur cadre de vie-technique

Branches professionnelles



Entreprises d'architecture



Entreprises d'économistes de la construction



Entreprises d'experts en automobile



Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers



LÉGER REPLI DU TURNOVER

Sur la période, le turnover du secteur tend à diminuer. Il baisse de 3,8 points. L'ensemble de l'OMPL suit une tendance similaire.

ENTRANTS JEUNES
SOUVENT EN CDD

- Le taux de féminisation (51,9 %) est légèrement supérieur à celui de l'ensemble des salariés du secteur (48,8 %).
- Les recrutements dans le cadre d'un CDD sont majoritaires (51,0 %) mais ce type de contrat est beaucoup moins présent au sein du secteur (11,9 %).
- 72,0 % des recrutés sont âgés de moins de 35 ans contre 43,4 % pour les salariés du secteur.
- La catégorie des professions intermédiaires est la plus importante chez les recrutés (40,0 %). Elle est aussi fréquente que dans l'ensemble du secteur (41,1 %).

Évolution du taux mobilité par branche (%)

Branches professionnelles		2012	2013	2014	2015
	Taux d'entrée	21,0	17,0	16,1	19,3
	Taux de sortie	22,0	19,0	18,6	17,7
	Turnover annuel	22,0	18,0	17,4	18,5
	Taux d'entrée	18,0	15,0	16,7	18,5
	Taux de sortie	17,0	15,0	15,8	15,6
	Turnover annuel	18,0	15,0	16,2	17,0
	Taux d'entrée	11,0	15,0	14,9	12,8
	Taux de sortie	18,0	15,0	12,4	12,5
	Turnover annuel	15,0	15,0	13,6	12,6
	Taux d'entrée	15,0	13,0	11,2	11,2
	Taux de sortie	15,0	12,0	12,5	11,3
	Turnover annuel	15,0	12,0	11,8	11,2
	Taux d'entrée	19,0	16,0	15,0	16,8
	Taux de sortie	20,0	17,0	16,5	15,7
	Turnover annuel	20,0	17,0	15,7	16,2
		Taux d'entrée	19,0	17,0	16,0
		Taux de sortie	18,0	16,0	14,8
		Turnover annuel	18,0	16,0	15,4

Profil des entrants par branche

Répartition par genre (%)

Branches professionnelles	Femmes	Hommes	Ensemble
	57,4	42,6	100,0
	34,8	65,2	100,0
	51,6	48,4	100,0
	30,7	69,3	100,0
	51,9	48,1	100,0
	77,8	22,2	100,0



Répartition par type de contrat de travail (%)

Branches professionnelles	CDI	CDD	Apprentis	Autres contrats	Non-déterminés ¹
	30,3	57,0	2,1	9,9	0,7
	53,9	29,4	ND ¹	6,7	9,9
	53,5	34,4	ND ¹	8,6	3,5
	48,1	38,3	9,3	2,0	2,3
	36,1	51,0	2,8	8,5	1,7
Ompl	41,8	41,0	4,9	11,8	0,7

Répartition par tranche d'âge (%)

Branches professionnelles	< 35 ans	35-49 ans	50 ans et +	Ensemble
	74,4	18,4	7,2	100,0
	54,6	29,2	16,2	100,0
	63,6	27,8	8,6	100,0
	71,7	19,7	8,6	100,0
	72,0	20,0	8,0	100,0
Ompl	66,8	21,1	12,1	100,0

1. Salariés dont le type de contrat n'a pas pu être déterminé pour cause de secret statistique.



Répartition par catégorie sociale (%)

Branches professionnelles	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers
	34,1	38,0	22,3	5,6
	14,8	23,1	38,0	24,0
	6,9	25,8	62,1	5,2
	6,3	64,3	19,5	9,9
	26,9	40,0	26,0	7,2
Ompl	19,6	26,3	46,5	7,7

SORTANTS AU PROFIL
ASSEZ PROCHE
DES ENTRANTS

- La part des femmes chez les sortants (51,3 %) est proche de celle des entrants (51,9 %).
- 56,8 % des sortants étaient en CDI, proportion supérieure à celle observée pour les entrants (36,1 %).
- Les sortants sont majoritairement des jeunes mais dans une proportion inférieure à celle des entrants (60,8 % contre 72,0 %).
- Tout comme chez les entrants, la catégorie des professions intermédiaires est la plus représentée chez les sortants (39,7 %).

Profil des sortants par branche

Répartition par genre (%)

Branches professionnelles	Femmes	Hommes	Ensemble
	56,8	43,2	100,0
	40,8	59,2	100,0
	50,5	49,5	100,0
	30,2	69,8	100,0
	51,3	48,7	100,0
Ompl	77,4	22,6	100,0



Répartition par type de contrat de travail (%)

Branches professionnelles	CDI	CDD	Apprentis	Autres contrats	Non-déterminés ¹
	53,2	35,9	2,0	8,2	0,7
	66,9	19,7	5,6	ND ¹	7,7
	65,9	24,8	ND ¹	5,7	3,6
	64,9	20,7	9,4	2,4	2,7
	56,8	31,7	3,2	6,6	1,6
Ompl	48,9	33,6	4,6	12,2	0,7

Répartition par tranche d'âge (%)

Branches professionnelles	< 35 ans	35-49 ans	50 ans et +	Ensemble
	63,1	24,8	12,1	100,0
	51,5	27,5	21,1	100,0
	53,8	28,7	17,5	100,0
	57,3	22,7	20,0	100,0
	60,8	24,9	14,2	100,0
Ompl	59,7	21,4	18,9	100,0

1. Salariés dont le type de contrat n'a pas pu être déterminé pour cause de secret statistique.



Répartition par catégorie sociale (%)

Branches professionnelles	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers
	37,7	35,9	22,5	3,9
	18,1	33,1	34,1	14,7
	10,9	26,3	58,7	4,1
	7,6	66,7	18,8	6,9
	29,8	39,7	25,6	4,9
Ompl	21,0	26,7	45,2	7,0



SPÉCIFICITÉS RÉGIONALES

Le turnover du secteur varie notablement d'une région à l'autre. Il est maximal pour l'Île-de-France (22,1 %) et le taux le plus bas est atteint pour la Bretagne (12,1 %).

Turnover par région et branche (%)

Régions						Ompl
Auvergne-Rhône-Alpes	16,9	14,6	12,0	10,9	15,1	15,4
Bourgogne-Franche-Comté	15,9	17,0	16,9	13,2	15,3	13,8
Bretagne	14,1	12,7	3,3	9,6	12,1	14,4
Centre-Val de Loire	14,2	16,2	10,0	9,8	12,3	13,4
Corse	10,4	ND ¹	11,5	13,2	13,5	16,2
DOM	19,3	ND ¹	10,9	11,5	15,5	15,5
Grand Est	14,7	18,7	7,1	10,1	12,9	13,1
Hauts-de-France	14,0	15,8	14,8	9,8	13,2	13,0
Île-de-France	24,6	16,1	13,8	14,8	22,1	21,6
Normandie	14,4	19,7	12,9	9,8	13,3	13,4
Nouvelle-Aquitaine	16,4	12,9	8,6	11,5	14,0	14,7
Occitanie	17,9	21,8	10,6	8,4	14,9	15,1
Pays de la Loire	14,9	15,2	11,9	11,4	13,8	14,9
Provence-Alpes-Côte d'Azur	15,8	31,0	19,7	10,7	15,8	15,7
Ensemble	18,5	17,0	12,6	11,2	16,2	15,9

1. ND : non déterminé pour cause de secret statistique.



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2015 fournies par l'Insee. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.



23 826 € ET PLUS POUR LA MOITIÉ DES SALARIÉS

Le revenu net annuel médian du secteur est supérieur à celui du champ de l'OMPL.

Les ouvriers bénéficient du plus grand différentiel positif alors qu'une situation inverse prévaut pour les cadres.

Médiane estimée de la rémunération nette annuelle par catégorie sociale et branche (€)

Catégories sociales						Ompl
Cadres	30 309***	37 613**	38 474**	34 692***	31 166***	32 550***
Professions intermédiaires	22 953***	26 370***	28 850***	21 407***	22 759***	20 620***
Employés	20 734***	16 615*	18 987***	19 019***	19 813***	18 561***
Ouvriers	20 224***	19 909***	16 001***	24 962***	19 909***	16 001***
Ensemble	24 962***	25 003***	23 800***	21 307***	23 826***	20 131***

Précision +/- 5 %. Niveau de confiance: *** 99 %, ** 95 %, * 90 %.



La DADS "salariés" donne la rémunération nette de toutes cotisations sociales obligatoires, de CSG (contribution sociale généralisée) et de CRDS (contribution au remboursement de la dette sociale). Elle inclut également les indemnités nettes (primes, indemnités, ancienneté...). La rémunération est exprimée annuellement.

Seuls les salariés présents à temps complet sur toute l'année ont été pris en compte dans le calcul de la rémunération moyenne, à l'exclusion des apprentis.

Un indice a été calculé qui permet de comparer les rémunérations femmes/hommes.

$$\text{Indice F/H} = \frac{\text{Rémunération Femmes}}{\text{Rémunération Hommes}} \times 100$$

Il est exprimé en pourcentage. Ainsi, un indice F/H = 74,3 % signifie que les femmes gagnent en moyenne 74,3 % de la rémunération des hommes.



Secteur cadre de vie-technique

Branches professionnelles



Entreprises d'architecture



Entreprises d'économistes de la construction



Entreprises d'experts en automobile



Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers

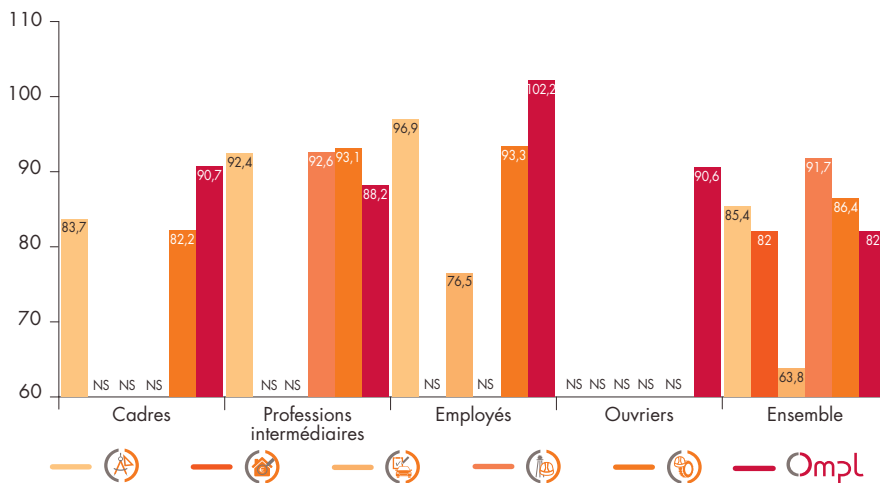


ABSENCE DE PARITÉ SALARIALE

L'indice de parité du secteur montre un écart entre les rémunérations médianes en faveur des hommes (13,6 points d'écart).

Les cadres constituent la catégorie la moins égalitaire.

Indice de parité par catégorie sociale et branche



NS : résultat non-significatif.
Seuil de confiance minimal : 90 %.



SPÉCIFICITÉS RÉGIONALES

Un différentiel de 5 430 € est observé entre la région possédant le plus fort revenu médian net annuel (Île-de-France) et le moins élevé (DOM).

Médiane estimée de la rémunération nette annuelle par région et branche (€)

Régions	Architecture	BTP	Commerce	Industrie	Services	Ompl
Auvergne-Rhône-Alpes	24 666***	25 455**	23 932**	21 349***	23 835***	20 406***
Bourgogne-Franche-Comté	23 339**	NS	NS	21 659*	22 767***	19 677***
Bretagne	23 219***	NS	NS	21 371**	22 892***	20 093***
Centre-Val de Loire	24 215**	NS	NS	22 333*	23 768***	19 944***
Corse	NS	ND	ND	NS	NS	19 624***
DOM	24 989**	ND	NS	NS	21 506***	19 708***
Grand Est	23 835***	NS	26 286*	21 523**	23 361***	19 642***
Hauts-de-France	24 965***	NS	22 140**	21 564***	23 583***	19 454***
Île-de-France	27 642***	30 421**	25 944***	23 021***	26 936***	22 272***
Normandie	24 723***	NS	NS	20 757**	23 142***	19 601***
Nouvelle-Aquitaine	22 905***	NS	25 241**	20 388***	22 224***	19 640***
Occitanie	22 173***	NS	24 338**	20 662***	21 879***	19 465***
Pays de la Loire	23 952***	NS	22 939*	20 875**	22 880***	19 718***
Provence-Alpes-Côte d'Azur	24 073***	NS	21 189**	21 660***	22 657***	19 678***
Ensemble	24 962***	25 003***	23 800***	21 307***	23 826***	20 131***

Précision +/- 5 %. Niveau de confiance : *** 99 %, ** 95 %, * 90 %.
ND : non déterminé pour cause de secret statistique. NS : résultat non-significatif.



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des **données 2017 d'Actalians** (Opca des Professions Libérales, des établissements de l'Hospitalisation privée et de l'Enseignement privé). Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'accès des salariés à la formation professionnelle continue au niveau de l'OMPL et de chacun des trois secteurs.



TAUX ASSEZ ÉLEVÉ D'ACCÈS À LA FORMATION

Au sein du secteur, plus d'un salarié sur cinq est parti au moins une fois en formation en 2017 dans le cadre du plan.

Cette proportion est supérieure à celle observée pour l'ensemble de l'OMPL.

Une part importante d'entreprises a envoyé au moins un salarié en formation sur le plan.

Par rapport à l'ensemble de l'OMPL, les entreprises du secteur sont plus souvent formatrices.

Le plan de formation est le principal dispositif mobilisé. La professionnalisation est modérément utilisée.

Deux changements interviennent à partir de 2016 :

- les données collectées par Actalians ne couvrent plus les DOM. Les volumes sont donc un peu moins importants que ceux figurant dans les éditions précédentes du baromètre ;
- afin de mieux rendre compte des pratiques, les taux de formation sont calculés sur une base annuelle et non-plus trisannuelle. En conséquence, ils sont moins élevés.

Nombre d'entreprises cotisant à Actalians et de salariés

Nombre d'entreprises	7 312	718	501	1 189	9 720	107 157
Effectif (ETP)	28 811	2 239	4 705	9 844	45 599	396 649

Taux d'accès à la formation¹ par branche (%)

Branches professionnelles	Taux d'accès des salariés à la formation				Taux d'entreprises formatrices			
	Cpro	Ppro	Plan	Autre	Cpro	Ppro	Plan	Autre
	0,3	0,4	16,1	0,6	1,4	1,8	24,1	2,2
	1,5	0,1	18,3	0,5	5,3	0,4	20,8	1,4
	0,1	3,2	29,5	0,6	0,6	19,8	51,7	1,2
	0,3	0,5	33,2	0,5	2,7	2,5	47,9	2,5
	0,4	0,7	21,0	0,6	1,8	2,7	28,1	2,2
	1,0	0,5	16,3	0,6	3,3	1,4	18,7	1,6

Cpro : contrat de professionnalisation

Ppro : période de professionnalisation

1. En raison de la disponibilité des données, les effectifs formés en 2017 sont rapportés aux effectifs totaux de 2015.



Secteur cadre de vie-technique

Branches professionnelles



Entreprises d'architecture



Entreprises d'économistes de la construction



Entreprises d'experts en automobile



Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers

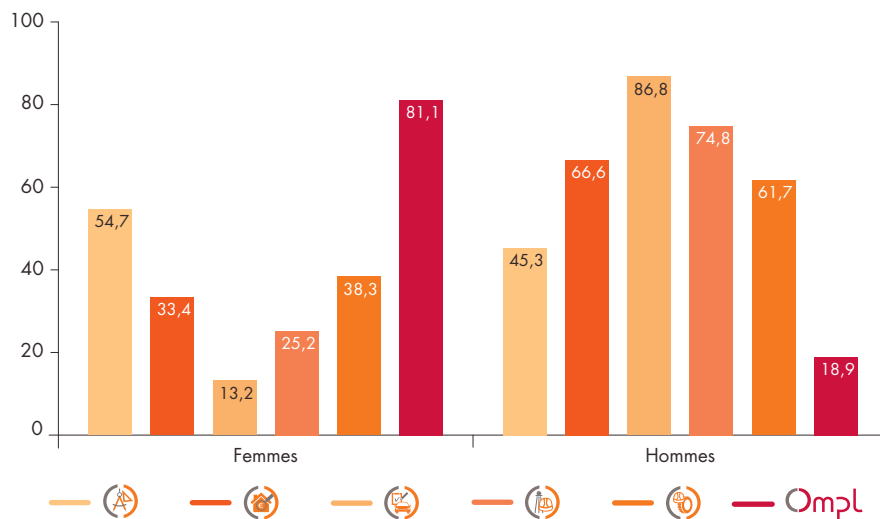


ACCÈS À LA FORMATION INÉGAL SELON LE GENRE

Dans le secteur, 38,3 % des salariés formés sont des femmes.

Cette proportion est moins importante que celle qu'elles détiennent dans l'ensemble des salariés du secteur (48,7 %).

Répartition des stagiaires par genre et branche (%)

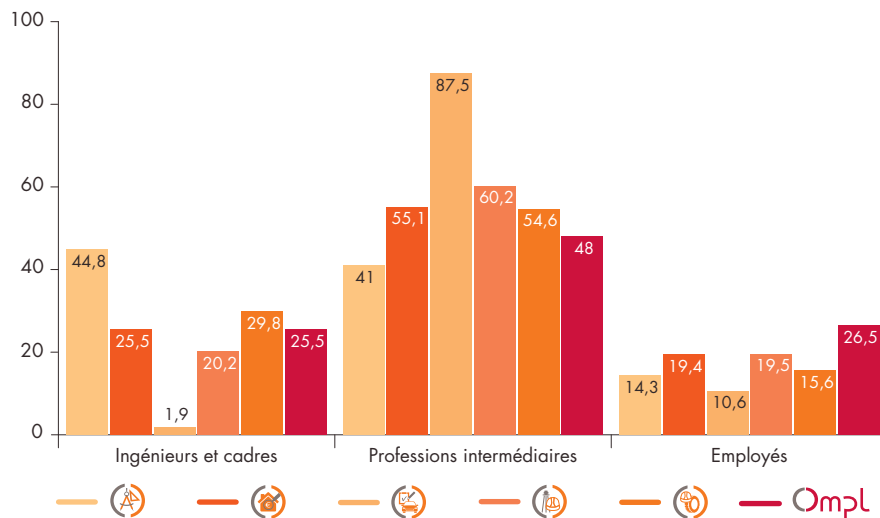


ACCÈS DIFFÉRENCIÉ SELON LA CATÉGORIE SOCIALE

Les professions intermédiaires sont surreprésentées parmi les stagiaires (54,6 % des formés et 41,1 % des salariés).

En revanche, les autres catégories sociales bénéficient d'un moindre accès à la formation professionnelle.

Répartition des stagiaires par catégorie sociale et branche (%)



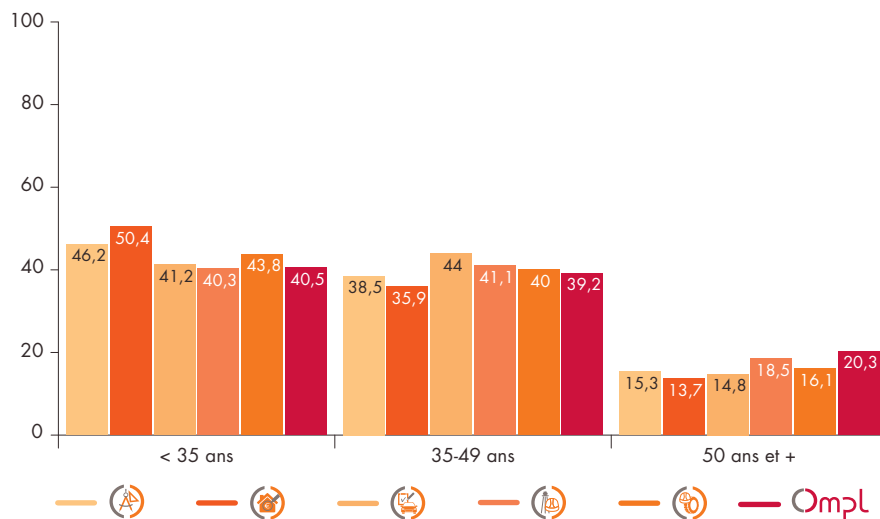


ACCÈS INÉGAL SELON LA CLASSE D'ÂGE

Les salariés de moins de 35 ans sont proportionnellement aussi nombreux parmi les stagiaires : 43,8 % des formés contre 43,4 % des salariés.

Les autres salariés sont dans une situation moins favorable.

Répartition des stagiaires par tranche d'âge et branche (%)

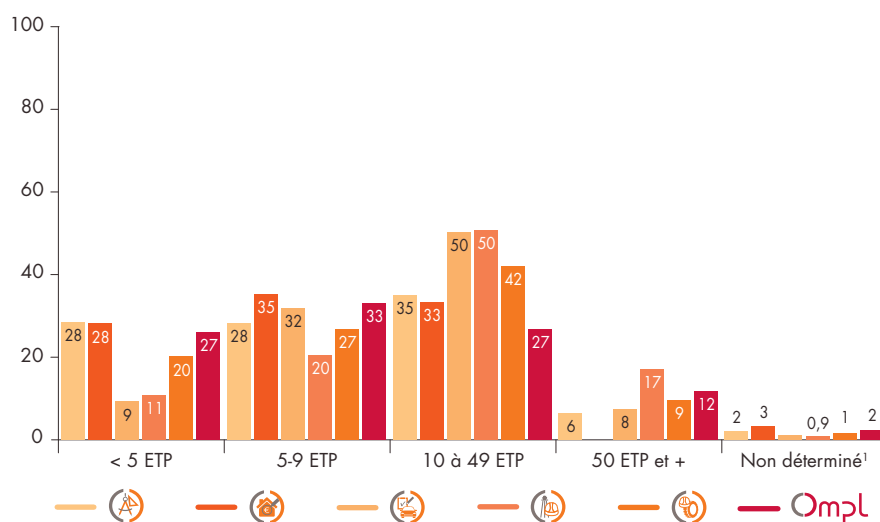


ACCÈS DIFFÉRENT À LA FORMATION SELON LA TAILLE D'ENTREPRISE

Les salariés de TPE (moins de 9 salariés) sont sous-représentés parmi les stagiaires : 46,8 % des stagiaires alors que ces entreprises emploient 56,4 % des salariés du secteur.

En revanche, les entreprises de 10 salariés et plus regroupent 51,7 % des stagiaires contre 43,6 % des salariés.

Répartition des stagiaires par taille d'entreprise en ETP et branche (%)



1. Stagiaires pour lesquels la taille de l'entreprise est inconnue.



ACCÈS DIFFÉRENT SELON LA DURÉE DU TEMPS DE TRAVAIL

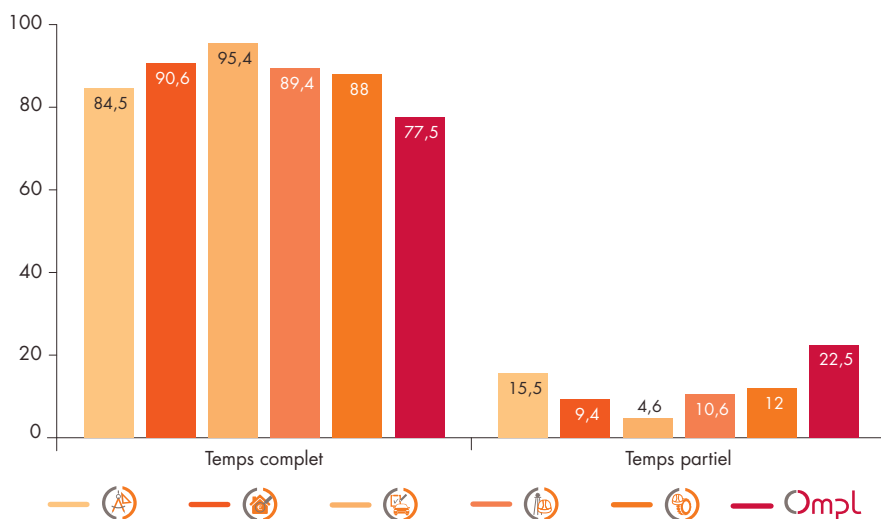
Les salariés à temps partiel se forment proportionnellement un peu moins que ceux à temps complet : ils représentent 12,0 % des stagiaires contre 15,6 % des salariés du secteur.



SPÉCIFICITÉS RÉGIONALES

Le taux d'accès au plan de formation varie fortement d'une région à l'autre. Il est maximal pour la Nouvelle-Aquitaine (25,8 %) et minimal pour les Hauts-de-France (16,5 %).

Répartition des stagiaires par durée du temps de travail et branche (%)



Taux d'accès des salariés à la formation par région (%)

Régions	Cpro	Ppro	Plan	Autre
Auvergne-Rhône-Alpes	0,4	0,4	25,1	0,6
Bourgogne-Franche-Comté	0,3	0,6	23,4	0,3
Bretagne	0,5	0,8	20,7	0,6
Centre-Val de Loire	0,3	0,5	17,8	0,2
Corse	0,4	0,7	17,9	0,0
Grand Est	0,1	0,7	23,1	0,7
Hauts-de-France	0,2	0,5	16,5	0,2
Île-de-France	0,4	0,7	16,8	0,7
Normandie	0,2	1,0	23,5	0,4
Nouvelle-Aquitaine	0,4	0,8	25,8	0,5
Occitanie	0,3	1,2	22,2	0,5
Pays de la Loire	0,3	0,6	23,8	0,9
Provence-Alpes-Côte d'Azur	0,4	0,5	21,8	0,6
Ensemble	0,4	0,7	21,0	0,6



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2015 fournies par l'Insee. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.



CHÔMAGE ÉLEVÉ

En atteignant 12,0 %, le taux de chômage du secteur (salariés ayant connu au moins une période de chômage indemnisée au cours de l'année) est important. Il est supérieur à celui du champ de l'OMPL (9,7 %).



HAUSSE DU CHÔMAGE

Par rapport à 2013, le taux de chômage du secteur a progressé de 1 point.



Secteur cadre de vie-technique

Branches professionnelles



Entreprises d'architecture



Entreprises d'économistes de la construction



Entreprises d'experts en automobile



Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers

Taux de chômage annuel par branche

						Ompl
Salariés avec période(s) de chômage	5 015	357	473	863	6 708	42 550
Salariés sans période de chômage	30 631	2 499	5 261	10 583	48 974	396 956
Effectif total	35 646	2 856	5 734	11 446	55 682	439 506
Taux de chômage annuel (%)	14,1	12,5	8,2	7,5	12,0	9,7

Évolution du taux de chômage annuel par branche (%)

Années						Ompl
2013	13,0	7,0	8,0	6,0	11,0	8,0
2014	14,7	12,7	7,8	7,9	12,5	9,5
2015	14,1	12,5	8,2	7,5	12,0	9,7

Source : Insee, DADS 2013 - 2015.



$$\text{Taux de chômage global annuel de branche} = \frac{\text{Nombre de salariés ayant connu une période de chômage indemnisée dans l'année}}{\text{Nombre total de salariés}}$$

Cette mesure prend en compte les salariés employés au moins une journée au cours de l'année dans la branche et qui ont connu une période de chômage indemnisée au cours de la même année. Cette mesure, à partir de la DADS, ne peut être comparée à celle de Pôle Emploi.

**TAUX DIFFÉRENTS
SELON LE GENRE**

Les femmes sont plus souvent au chômage que les hommes.

Le différentiel de taux est moins marqué au sein du champ de l'OMPL.

**BAISSE AVEC L'ÂGE**

Le taux de chômage annuel est plus élevé pour les salariés âgés de moins de 35 ans.

**DIFFÉRENCES SELON
LA CATÉGORIE SOCIALE**

Au sein du secteur, le taux de chômage annuel est maximal pour les ouvriers.

**TAUX DISTINCTS SELON
LE TEMPS DE TRAVAIL**

Les salariés à temps complet ont un taux de chômage inférieur à ceux qui travaillent à temps partiel.

Taux de chômage annuel par genre et branche (%)

Genre						Ompl
Femmes	15,0	13,9	10,9	8,1	13,6	9,7
Hommes	12,9	11,5	5,7	7,3	10,5	9,7
Ensemble	14,1	12,5	8,2	7,5	12,0	9,7

Taux de chômage annuel par tranche d'âge et branche (%)

Tranches d'âge						Ompl
< 35 ans	18,2	13,6	11,4	10,8	16,0	13,1
35-49 ans	9,2	11,1	7,3	5,5	8,4	7,7
50 ans et +	3,5	5,5	3,6	2,3	3,4	4,5
Ensemble	14,1	12,5	8,2	7,5	12,0	9,7

Taux de chômage annuel par catégorie sociale et branche (%)

Catégories sociales						Ompl
Cadres	12,2	7,9	3,1	6,6	11,3	9,8
Professions intermédiaires	16,1	11,7	5,8	7,1	11,9	7,9
Employés	14,4	14,9	10,8	8,8	12,8	10,6
Ouvriers	14,9	16,1	11,4	11,3	14,2	11,4
Ensemble	14,1	12,5	8,2	7,5	12,0	9,7

Taux de chômage annuel par durée du temps de travail et branche (%)

Durée du temps de travail						Ompl
Temps complet	14,0	11,7	7,4	7,4	11,8	9,1
Temps partiel	14,5	16,7	13,1	8,7	13,5	11,0
Ensemble	14,1	12,5	8,2	7,5	12,0	9,7



QUELQUES NUANCES RÉGIONALES

Le taux de chômage annuel du secteur varie sensiblement d'une région à l'autre. Il est maximal pour l'Île-de-France (13,7 %) et minimal pour la Bourgogne-Franche-Comté (5,8 %).

Taux de chômage annuel par région et branche (%)

Régions						Ompl
Auvergne-Rhône-Alpes	13,5	12,5	7,6	7,3	11,7	10,1
Bourgogne-Franche-Comté	7,9	ND ¹	5,9	3,4	5,8	5,6
Bretagne	14,3	ND ¹	ND ¹	7,1	10,9	10,9
Centre-Val de Loire	12,2	ND ¹	6,4	6,1	8,9	8,1
Corse	9,3	ND ¹	ND ¹	13,3	8,4	9,4
DOM	16,8	ND ¹	ND ¹	9,7	11,4	11,9
Grand Est	11,4	13,5	4,8	6,2	9,7	8,4
Hauts-de-France	12,2	13,3	10,7	6,5	10,7	8,4
Île-de-France	15,3	10,9	7,0	8,5	13,7	9,6
Normandie	13,4	17,3	6,8	7,3	11,2	8,9
Nouvelle-Aquitaine	13,9	9,3	7,9	9,9	11,9	10,4
Occitanie	16,1	ND ¹	7,0	6,4	12,1	11,0
Pays de la Loire	14,0	8,9	9,0	7,7	11,9	10,5
Provence-Alpes-Côte d'Azur	13,6	19,4	12,9	7,4	12,3	10,7
Ensemble	14,1	12,5	8,2	7,5	12,0	9,7

1. Salariés qui n'ont pas pu être déterminés pour cause de secret statistique.

L'OMPL



107 569
entreprises



436 506
salariés



82,8 %
de femmes



17,2 %
d'hommes

3 secteurs



Secteur cadre
de vie-technique



Secteur
juridique



Secteur
santé

13 branches



Entreprises
d'architecture



Études
d'administrateurs
et mandataires
judiciaires



Cabinets
dentaires



Entreprises
d'économistes
de la construction



Cabinets
d'avocats



Laboratoires
de biologie
médicale
extra hospitaliers



Entreprises
d'experts
en automobile



Offices de commissaires
priseurs judiciaires et
Sociétés de ventes
volontaires



Cabinets
médicaux



Cabinets
de géomètres-experts,
géomètres-topographes,
photogrammètres et
experts fonciers



Études d'huissiers
de justice



Pharmacie
d'officine



Cliniques
vétérinaires



100
études
depuis 10 ans



30
baromètres
annuels



Des rencontres
régionales et
conférences
thématiques



57
articles
de presse

Les entreprises libérales

UN ACTEUR TERRITORIAL DYNAMIQUE, UNE IDENTITÉ FORTE

Avec 28 % des entreprises du secteur marchand, 5 % des salariés et une contribution à la valeur ajoutée de l'ordre de 11 %, les entreprises libérales sont un acteur économique incontournable, dynamique et doté d'une identité forte.

Caractéristiques clés : des entreprises de petite taille intégrées dans le tissu économique local, employant majoritairement des femmes. Une contribution majeure au lien social et au développement économique territorial.